

Numéro spécial COVID-19

Opération *Résilience* Réserve et solidarité



SOUS LA LOUPE

Le Rapport d'évaluation 2018 de la réserve et de la Garde nationale

CULTURE

Rencontre avec Gabriel Le Bomin, réalisateur du film *De Gaulle*

PATRIMOINE

Les 14 Juillet de l'année 1940

Réserviste *sans réserve*

La différence Unéo

 **PRÉVOYANCE-RÉSERVISTE¹**

Trois formules au choix

En cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès

Une adhésion simplifiée et en ligne

Des cotisations dès 2,31 €/mois

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'**UNEOPOLE**
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle
des forces armées
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES
Référéncée
Ministère des Armées



Santé
Prévoyance
Prévention
Accompagnement social



Votre force mutuelle

La différence Unéo sur groupe-uneo.fr et au 0970 809 000²

(1) Le détail et les conditions de garanties sont définies dans le règlement en vigueur Unéo - Cible applicable au 15 février 2019. (2) Du lundi au vendredi de 9h à 19h. Unéo, mutuelle de prévoyance des militaires, est agréée par le CNAO au numéro 3033380000 et est membre de la communauté Unéo. Crédits photos: © COMITA - © Vincent ORSINI/Marine Nationale Défense - © Srp Gendarmerie - © Olympe Goubault/Armées de l'Air/Armées - LeSoleil - an&co

SOMMAIRE

PHOTOS DE LA COUVERTURE :

© FELIPE ESQUIVEL REED/COMMONS.WIKIMEDIA.ORG, © FONDATION CHARLES DE GAULLE

**REVUE
D'INFORMATION
ET DE LIAISON
DE L'UNION NATIONALE
DES OFFICIERS
DE RÉSERVE ET
DES ORGANISATIONS
DE RÉSERVISTES⁽¹⁾
(4 numéros/an)**

Administration-rédaction :
12, rue Marie-Laurencin
75012 Paris
Tél. : 01 43 47 40 16
Télécopie : 01 49 28 02 87
unor.dg@orange.fr
Site internet :
www.unor-reserves.fr

Directeur de la publication :
LCL (R) Philippe Ribatto,
Président de l'UNOR

Rédacteur en chef :
Lionel Pétillon
redacteur.unor@orange.fr

Abonnements :
CNE (er) Yves Dalmasie
Tél. : 01 43 47 40 16
comptable.unor@orange.fr

Publicité :
LCL (R) Jean Giacomazzo
Tél. : 01 43 47 40 16
unor.dg@orange.fr

Dépôt légal : 2^e trimestre 2020
N° Commission paritaire :
0519 G 84894

**Conception, réalisation
et impression :** Imprimerie
Decombat, 63118 Cébazat
Publicité : siège de la rédaction
I.S.S.N. n° 004.2242.

⁽¹⁾ Ancien titre : *L'Officier de Réserve*

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés et n'est en aucun cas tenue de les retourner. Si l'auteur souhaite être publié (texte et photos), il est impératif qu'il inscrive à la main la mention « bon pour publication ». Les textes sélectionnés ne donnent pas lieu à rétribution, et peuvent subir des modifications en vue d'une parution. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

5 Éditorial

Par le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, président national de l'UNOR

6 Actualités

- Le séminaire annuel des CRED
- L'ANORGEND offre des masques pour les RO
- L'ASUNOR soutient l'HIA Percy
- Le Code d'honneur du soldat français

10 Actualités internationales

- *Barkhane* : le n° 1 d'AQMI neutralisé

12 Sous la loupe

- Réserve 2018 : un bilan en demi-teinte

16 Focus

- Les « vieux » et les OFFSUP coûtent trop chers



18 Dossier spécial Covid-19 / Résilience

- Une opération multi-domaine
- **Focus :** l'EMR de Mulhouse et les TGV sanitaires
- **Focus :** Porte-hélicoptères en outre-mer
- **Sous la loupe :** Une vraie doctrine d'emploi des réserves

- **Sur le terrain :** Les jeunes de l'UNOR se mobilisent face au Covid-19

- **Associations territoriales :** Les réservistes citoyens de l'AOCR 19 aux côtés des militaires

33 Associations territoriales

- Le mot du colonel (R) Philippe Montalbot, 1^{er} vice-président
- UDOR 41 : Mémoire-histoire, osez raconter...
- UNORAB : 1^{er} Rallye des collines d'Artois
- AOR 63 : les Auvergnats outre-Atlantique
- AORH Allier : bilan et perspectives

39 Lu pour vous

- Rencontre avec le réalisateur Gabriel Le Bomin
- Notre sélection

46 Patrimoine

- Les 14 Juillet de l'année 1940



© Fondation Charles de Gaulle

49 Publications officielles

50 Courriers des lecteurs

VOUS ÊTES RÉSERVISTE OPÉRATIONNEL, CITOYEN OU HONORAIRE

REJOIGNEZ-NOUS

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER, VOUS CONSEILLER
ET VOUS FAIRE RENCONTRER D'AUTRES RÉSERVISTES



ARMÉE DE TERRE



MARINE
NATIONALE



ARMÉE DE L'AIR



Gendarmerie
nationale

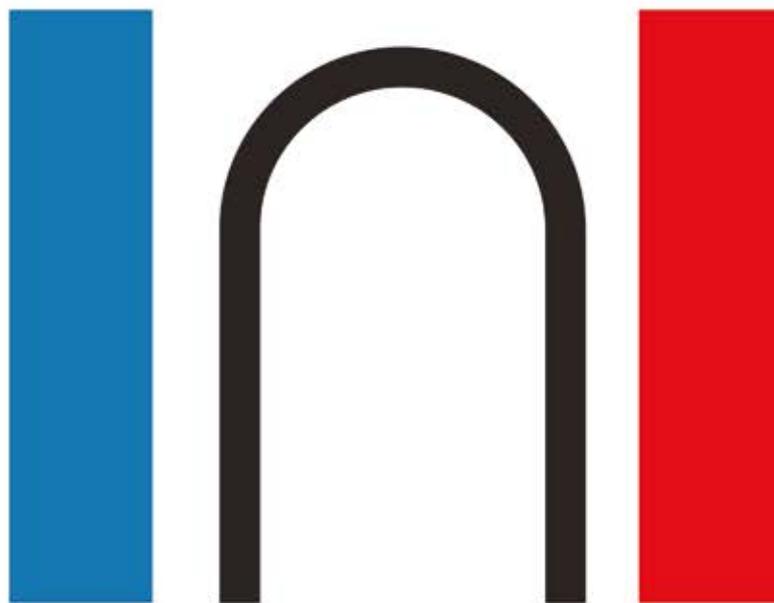
Une force humaine



Service de santé
des armées



DGA



UNOR

L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE
ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES

Tél. 01 43 47 40 16 - unor.dg@orange.fr
<http://www.unor-reserves.fr>



ÉDITORIAL

[LIEUTENANT-COLONEL (R) PHILIPPE RIBATTO]

PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNION DES OFFICIERS DE RÉSERVES ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES

CHERS CAMARADES,

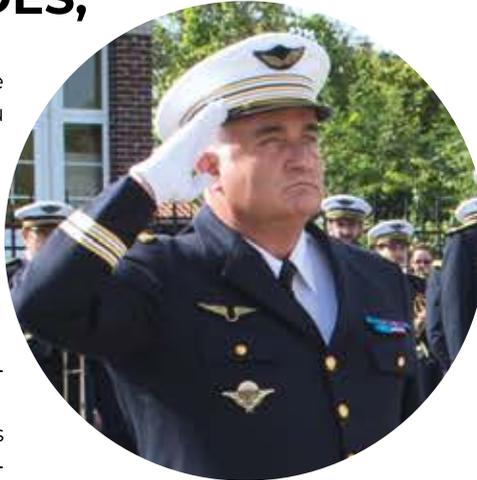
Nous avons tous subis une période « extra-ordinaire », au sens propre du terme ! J'espère que celle-ci vous a gardés en pleine santé, ainsi que vos proches et qu'elle n'a pas été trop difficile à vivre. Il est vrai que l'on a vu certaines « guerres » plus difficiles à vivre, et en cela, je ne minimise rien, ni personne.

J'espère également que nous aurons appris de ce temps de « pause » et d'introspection.

Je souhaite mettre en avant les réservistes opérationnels convoqués durant le confinement, pour des missions spécifiques, tels que les membres du service de santé des armées et de l'armée de terre qui ont mis sur pied l'hôpital en Alsace ou à Mayotte et l'ont fait fonctionner. D'autres ont pu travailler en renfort dans les chaînes logistiques pour l'approvisionnement en masques, par exemple.

Que tous ceux qui ont œuvré trouvent ici un vif et chaleureux remerciement pour les efforts, au profit de la communauté nationale, et pour n'en citer que quelques-uns, les médecins en chef (R) Jacques Fogelman et Jean-Philippe Durrieux, président de l'AOR 31, de la région Midi-Pyrénées, et de l'association nationale UNaRéFSSA, le LCL (R) Philippe Grégoire, président de la région Lorraine...

Cette période de trois mois de confinement nous a touchés de près, sans, je l'espère, qu'il y ait eu de victime au sein de l'Union. Nous avons décidé durant cette période de rester unis et « au contact », et



vous avez été des dizaines à nous remercier de la création du *Trait-d'Union* que vous avez tous reçus quotidiennement pendant 45 jours.

De l'enseignement de la mise en œuvre de cette publication, nous avons souhaité, depuis la baisse d'intensité de la crise sanitaire, rendre cette parution hebdomadaire. Vos participations constructives et vos très nombreux remerciements font chaud au cœur ; la solidarité de l'Union en est renforcée.

En perspective, les Journées nationales du réserviste 2020 se tiendront du 13 octobre au 12 novembre. Elles ont quatre objectifs : informer des possibilités d'engagement offertes par les réserves, associer en nombre les employeurs de réservistes, renforcer l'adhésion du personnel d'active et sensibiliser l'entourage des réservistes, si nécessaire. La cérémonie de clôture se déroulera sous l'Arc de Triomphe, et sera organisée par le

chef d'escadron Cédric Caillon, officier de marque de la Gendarmerie.

Je compte sur votre participation et vos actions innovantes dans les régions et départements.

À la rentrée, je vous demande de prendre contact avec les nouveaux délégués militaires départementaux afin de faire connaître l'UNOR et votre AOR aux nouveaux affectés. De même, c'est le moment de vous faire connaître, vous, réservistes opérationnels, citoyens et honoraires, mais aussi, vous présidents d'AOR, auprès des correspondants défense fraîchement nommés dans les conseils municipaux de vos mégalopoles, villes et villages.

À l'international, la CIOR a réduit ses meetings, annulé le congrès d'été dont la fameuse compétition sportive internationale, la MILCOMP, dans le respect du prolongement des mesures de la crise sanitaire que tous les pays viennent de vivre. La situation semble maintenant se normaliser, et je demande alors aux présidents des conseils de régions UNOR, de tenir leurs assemblées générales, au plus vite, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. L'assemblée générale nationale et le conseil d'administration se tiendront les 20 et 21 novembre, à l'École militaire ; j'espère vous y retrouver nombreux.

Après un été et des vacances les plus reposantes et enrichissantes possibles, je vous souhaite de bien préparer pour la rentrée, une reprise rayonnante et constructive de notre Union ! ■

INTERACTIVITÉ avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

www.unor-reserves.fr

MENU > [Revue Armée & Défense]
PUIS > [Découvrir notre revue]
et [Les + de ce numéro]



UNE SECTION DU 2^e RSMV,

Régiment du service militaire volontaire de Brétigny-sur-Orge, a été mobilisée entre début avril et fin mai sur la plateforme internationale de Rungis.

Elle y a confectionné des colis de denrées fraîches distribués en Île-de-France.

LA SNCF, partenaire de la Garde nationale, a appelé tous ses salariés titulaires d'un ESR à se rendre disponibles auprès de leurs unités lors de la crise sanitaire s'ils n'étaient pas déjà requis par le service ferroviaire.

LES QUATRE ÉCOLES

de l'armée de l'air ont poursuivi l'enseignement académique à distance durant la crise du coronavirus en s'appuyant sur des logiciels civils comme Pronote ou via leurs propres dispositifs tel que le Campus Numérique.

40 AVIATEURS AU TOP !

Une quarantaine de moniteurs de sport de l'armée de l'air, formés aux techniques d'optimisation du potentiel (TOP) et membres de l'association Rend-Fort TOP teams, sont venus en aide aux médecins, infirmiers et aides-soignants pendant la période de crise liée au Covid-19.

Ils les ont aidés à tenir mentalement, émotionnellement et physiquement, à récupérer de la fatigue accumulée et à renforcer leur résilience au travers d'outils basés sur la respiration, la relaxation, l'imagerie mentale et le dialogue interne.

ACTUALITÉS**RÉSERVE ET ENTREPRISES****SÉMINAIRE ANNUEL
DES CRED**

Le secrétariat général de la Garde nationale a organisé le 5 février le séminaire annuel des correspondants réserve-entreprise-défense (CRED).

Les correspondants réserve-entreprise-défense (CRED) favorisent par leur action le développement d'un partenariat durable entre les forces armées, les réservistes et les employeurs (administrations, entreprises publiques et privées, établissements d'enseignement supérieur).

Grâce à leurs expertises et à leurs réseaux, ils travaillent auprès de ces derniers pour obtenir des conditions plus avantageuses pour les réservistes en termes de disponibilité et de réactivité. Cette démarche se concrétise par la signature d'une convention de soutien à la politique de la réserve opérationnelle avec le ministère des Armées.

En janvier 2020, près de 850 employeurs avaient déjà signé une convention visant à faciliter l'emploi des réservistes.

**DES ATELIERS
ET DES ÉCHANGES**

Présidé par la générale de division Anne Fougerat, le séminaire annuel s'est articulé autour des étapes qui permettent l'élaboration et la vie des conventions. Près de quarante CRED (ndlr : sur un réseau de 145) se sont rassemblés pour échanger sur le thème des conventions de soutien à la politique de la réserve opérationnelle. Cet engagement est l'aboutissement d'un travail mené de



© DR

concert entre l'employeur et le CRED. Plusieurs exposés pédagogiques ont été présentés pendant ce séminaire. Ils abordent des points d'appui destinés aux CRED afin qu'ils puissent mener à bien leur mission. Ces ateliers ont permis également de découvrir ou de redécouvrir l'application digitale e-Partenariat, développée par un réserviste du secrétariat général de la Garde nationale (SGGN).

Cette application facilite les échanges entre le secrétariat général, les CRED et les signataires. Elle simplifie également le pilo-



© DR

tage et la gestion de l'activité partenariale en ciblant et présélectionnant les entreprises, parmi les dix millions d'établissements répertoriés disposant d'un SIRET. ■

Source : garde-nationale.gouv.fr



ACTUALITÉS

COVID-19

DES MASQUES POUR LES RÉSERVISTES

L'ANORGEND et Schneider Consumer Group ont lancé durant le confinement l'opération de solidarité « Des masques pour les réservistes de la gendarmerie et leurs familles ».

La Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale (ANORGEND) et Schneider Consumer Group ont lancé courant mars l'opération « Des masques pour les réservistes et leurs familles ». Grâce à un don de Schneider Consumer Group à l'ANORGEND, ce sont 100 000 masques chirurgicaux certifiés qui ont été distribués dans la France entière. Ils étaient destinés aux réservistes de la gen-



© DR

darmerie et à leur famille pour leur vie privée, professionnelle et leurs missions en gendarmerie, en complément de la dotation du ministère. Afin de marquer la cohésion avec l'ensemble de la communauté de la réserve militaire, l'ANORGEND a également livré 20 000 masques chirurgicaux certifiés au secrétariat général de la Garde nationale pour une redistribution aux réservistes des armées, directions et services. ■

SOLIDARITÉ

L'ASUNOR SOUTIENT L'HIA PERCY

L'ASUNOR a noué un partenariat avec l'Hôpital d'instruction des Armées de Percy, à Clamart (92).

Dans le cadre de sa mission principale, l'Action sociale de l'Union nationale des officiers de réserve (ASUNOR) a souhaité soutenir le service de santé des armées en faisant l'acquisition de paravents mobiles spécifiques. Cette action marque notre reconnaissance envers cet hôpital des Armées, bien connu pour la qualité de ses soins et interventions, et vers lequel sont dirigés nos grands blessés

et handicapés devant être soignés pour des traumatismes extrêmement graves. L'HIA Percy est un hôpital polyvalent pour adultes, ayant une vocation chirurgicale prononcée. Il dispose d'une capacité de 300 lits, répartis en spécialités médicales et chirurgicales. Percy est centre référent dans le traitement et la recherche sur les brûlés. C'est l'un des six *Trauma Centers* d'Île-de-France. ■

LA BSPP, Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, a assuré plus de 10 600 interventions liées au Covid-19 entre le 24 janvier et le 11 mai. Au plus fort de la crise, les pompiers ont été sollicités plus de 2 500 par jour et ont réalisé plus de 600 interventions liées au Covid-19 quotidiennement.

EUROSATORY, premier salon international de Défense et de Sécurité terrestres et aéroterrestres qui devait se tenir du 8 au 12 juin a été annulé afin de préserver la santé et la sécurité des quelques 100 000 participants attendus. Une édition entièrement dématérialisée sous forme de visio-conférences et de rendez-vous B2B pourrait avoir lieu mi-septembre en attendant l'édition 2022.

LE MINARM avait lancé mi-mars un appel à projets, doté de 10 M €, via l'Agence de l'innovation de défense (AID) afin de d'obtenir des solutions dans la lutte contre la pandémie du coronavirus. 2 580 projets ont été reçus à la date du 12 avril (clôture de l'appel) et une trentaine retenus.

EN 60 JOURS d'engagement des armées en zone Ouest, plus de 80 missions ont été effectuées dans le cadre de l'opération *Résilience* et plus de 700 établissements médicaux-sociaux ont pu bénéficier de la livraison d'équipements de protection et de solution hydro-alcoolique.

30 000 MASQUES ont été livrés par huit jeunes volontaires du 1^{er} RSMV à Châlons-en-Champagne.

LES FEMMES représentent aujourd'hui 6% des effectifs (4,7% de militaires et 10,8% de policiers) sur les quelques 95 000 personnels déployés dans les rangs du DOMP (Département des opérations du maintien de la paix). Elles étaient cette année au cœur de la journée internationale des Casques bleus (29 mai).

L'A400M est désormais apte à larguer une trentaine de parachutistes par une porte latérale, proposant ainsi une importante montée en puissance des capacités tactique de l'Atlas au profit des unités aéroportées.

LE 17^e A400M ATLAS a été livré à l'armée de l'air le 24 avril dernier. Il a rejoint la BA 123 d'Orléans-Bricy.

CONTRÔLE OPÉRATIONNEL DES SATELLITES

Deux lieutenants de l'armée de l'air intégrés au Commandement de l'espace (CDE) ont été qualifiés en mai « ingénieurs mission satellite » à l'issue d'une formation de plusieurs mois. Ils ont rejoint l'équipe de maintien à poste des satellites militaires d'observation de la Composition spatiale optique (CSO) du CNES. Ces deux officiers pourront désormais exercer le contrôle opérationnel des satellites militaires. Une vingtaine d'officiers et sous-officiers devraient les rejoindre cet été et apprendre à opérer les systèmes d'observation Pléiades et d'écoute CERES (Capacité de renseignement électromagnétique spatial).

ACTUALITÉS

ÉTHIQUE

LE CODE D'HONNEUR DU SOLDAT FRANÇAIS

Institué en 1999, le Code du soldat vient d'évoluer et se veut mieux adapté à l'armée de terre et aux conflits d'aujourd'hui.

Le Code du soldat, créé en 1999, avait été mis en place pour fixer un cadre moral et comportemental aux soldats de l'armée de terre. Vingt et un ans après sa création, le code du soldat évolue en Code d'honneur du soldat français.

À l'origine, le premier code du soldat comportait onze commandements symbolisant les fondements de l'engagement au service de la France et les vertus essentielles du soldat. Pendant des années, ce code a fixé les lignes de conduite et les comportements des soldats en OPEX, en OPINT et leur vie quotidienne.

UN CODE SIMPLIFIÉ

Baptisé Code d'honneur du soldat français, la mise à jour a observé trois tendances : l'évolution du statut général des militaires, le dur-



La campagne de recrutement de l'armée de terre (« Pour moi, pour les autres, sengager.fr »), lancée en 2013, mettait en scène le soldat dans son quotidien au travers des militaires du 92^e RI. Les slogans des affiches s'inspiraient de certains commandements du Code du soldat : « J'entreprendrai mes capacités physiques », « Je développerai mes compétences », « Je protégerai les populations », ou comme ici « Je serai au service des autres et j'agirai avec la volonté de vaincre ».



cissement des engagements en opérations, l'amélioration des conditions de vie sociale du soldat professionnel.

Les principales modifications résident dans la simplification du code du soldat de 1999. Les formulations sont plus courtes, directes et plus facilement mémorisables. Contrairement à l'ancienne version, le Code d'honneur du soldat français est exprimé à la première personne du singulier, afin que le « je » solennellement prononcé engage moralement le soldat qui le proclame.

Il décrit aussi avec davantage de force et de précision les devoirs du soldat en opération, notamment au combat.

À CONNAÎTRE QUEL QUE SOIT SON GRADE

Ce code d'honneur présente à chaque soldat une ligne de conduite à suivre afin de respecter quatre principes fondamentaux de l'armée de terre :

- accomplir sa mission dans l'excellence professionnelle et la maîtrise de la force,
- faire vivre les communautés militaires unies dans la discipline et la fraternité d'armes,

LE CODE D'HONNEUR DU SOLDAT FRANÇAIS

- 1/ Soldat français, je m'engage à servir mon pays.
- 2/ En toutes circonstances, je me conduis avec honneur, courage et dignité.
- 3/ Toujours disponible et discipliné, je suis exemplaire dans mon comportement comme dans ma tenue.
- 4/ Respectueux des lois et des règlements, je m'exprime avec la réserve qu'exige mon état militaire.
- 5/ Loyal à mes chefs et dévoué à mes subordonnés, j'obéis avec confiance et je commande avec exigence et bienveillance.
- 6/ Membre d'une communauté soudée par l'esprit de corps, je respecte tous mes frères d'armes.
- 7/ Prêt à l'engagement, je m'entraîne sans relâche et recherche l'excellence.
- 8/ Au combat, je n'abandonne ni mon arme, ni mes camarades morts ou blessés. Maître de ma force, j'agis avec humanité et respecte mon ennemi.
- 9/ La mission est sacrée, je l'accomplis jusqu'au bout avec détermination et esprit d'initiative.
- 10/ Le succès des armes de la France guide mon action.

LE CODE DU SOLDAT, VERSION DE 1999

- 1/ Au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué, en tout temps et en tout lieu.
- 2/ Il accomplit sa mission, avec la volonté de gagner et de vaincre et si nécessaire au péril de sa vie.
- 3/ Maître de sa force, il respecte l'adversaire et veille à épargner les populations.
- 4/ Il obéit aux ordres, dans le respect des lois et des conventions internationales.
- 5/ Il fait preuve d'initiative et s'adapte en toutes circonstances.
- 6/ Soldat professionnel, il entretient ses capacités intellectuelles et physiques et développe sa compétence et sa force morale.
- 7/ Membre d'une équipe solidaire et fraternelle, il agit avec honneur, franchise et loyauté.
- 8/ Attentif aux autres et déterminé à surmonter les difficultés, il œuvre pour la cohésion et le dynamisme de son unité.
- 9/ Il est ouvert sur le monde et la société, et en respecte les différences.
- 10/ Il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique, politique et religieuse.
- 11/ Fier de son engagement, il est toujours partout un ambassadeur de son régiment, de l'armée de Terre et de la France.

- servir la France et les valeurs universelles dans lesquelles elle se reconnaît,
- cultiver des liens forts avec la communauté nationale.

Tout soldat, quel que soit sa catégorie ou son

grade, se doit de connaître le Code d'honneur du soldat français afin de développer et entretenir les qualités indispensables à l'exercice de leur métier. ■

Source : armée de terre et sengager.fr



LE SOUS-MARIN Suffren a effectué les 28 avril sa première plongée en mer. Il est le premier des six sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) du programme *Barracuda*.

LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE vont augmenter de 25% au sein du MINARM cette année.

LA FREMM, frégate multi-missions *Normandie*, a été admise officiellement au service actif début juin après avoir effectué un déploiement auprès du PA américain *USS Dwight Eisenhower*, pris part à l'exercice de lutte anti-sous-marin TG 20.1 et rejoint le GAN du *Charles de Gaulle*.

1 700 JEUNES recrues dont 225 femmes ont rejoint l'armée de terre début juin puis ont été envoyés dans le Centre de formation initiale des militaires du rang [CFIM] de leur régiment. Après deux mois de fermeture pour cause de coronavirus, les CIRFA devront recruter encore plus de volontaires.

LES EXPORTATIONS françaises d'armement ont atteint 8,33 Mds € en 2019 contre 9,1 Mds € en 2018 (année de la vente des *Rafale*). En 2019, les ventes se sont essentiellement faites à destination du marché européen et moins vers le Moyen-Orient.

LE PROCHAIN porte-avions de nouvelle génération (Pang) français devrait être nettement plus gros que le *Charles-de-Gaulle*, à savoir 70 000 tonnes (contre 43 000) et plus long que les 261 m de l'unique.

IN MEMORIAM

- Le brigadier **Dmytro Martynyok**, 29 ans, du 1^{er} REC, est décédé le 1^{er} mai des suites de ses blessures. Le 23 avril, le camion-citerne militaire de la force *Barkhane* à bord duquel il se trouvait a été atteint par un engin explosif improvisé dans le Liptako malien.
- Le légionnaire de 1^{re} classe **Kévin Clément**, 22 ans, du 1^{er} REC, est mort au combat au cours d'une opération conduite par la force *Barkhane* dans le Liptako malien.

L'UNOR exprime aux familles et aux proches ses sincères condoléances.

L'ALLEMAGNE, la Bulgarie et la Belgique ont signé avec le constructeur américain Lockheed Martin pour l'achat, respectivement, d'avions F18, F16 et F35. Une décision qui ne rejoint pas vraiment l'esprit de l'Europe de la défense et du Fonds européen de défense (FED).

LA CORÉE DU SUD a annoncé en avril la réduction de son budget de défense pour 2020 de 2%, initialement prévu à 41 Mds\$ (+7,4% par rapport à 2019). Cette décision s'inscrit dans les mesures économiques prises pour amortir le surcroît de dépenses liées à la pandémie de coronavirus.

LA MACÉDOINE DU NORD REJOINT L'OTAN

Le 30 mars, le drapeau de la Macédoine du Nord a été levé pour la première fois devant le quartier général de l'OTAN à Bruxelles. Il s'agit de la 30^e nation à devenir membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord.

Cet événement historique était également fort symboliquement puisqu'il intervient 19 ans après le déploiement des troupes de l'OTAN (dont 530 soldats français) dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (août 2001-février 2002).

Celle-ci était alors sous la menace l'insurrection albanaise menée par l'Armée de libération nationale (ou UÇK-M), une organisation d'origine kosovare.

L'opération de l'OTAN baptisée *Moisson indispensable*, consista notamment au désarmement des rebelles albanais.

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

OPÉRATION BARKHANE

LE N° 1 D'AQMI NEUTRALISÉ

Le 5 juin dernier, le ministère des Armées annonçait dans un communiqué la mort du chef Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), l'algérien Abdelmalek Droukdal.

La veille de l'annonce de l'élimination du leader d'AQMI, la ministre des Armées était auditionnée par la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale. Dans son propos liminaire, la ministre rappelait que l'opération *Barkhane* « *continu[ait] de porter son effort sur l'État islamique au grand Sahara (ndlr: EIGS) notamment dans la région du Liptako-Gourma.* »

Florence Parly soulignait que toutes nos opérations dans cette région étaient « *conduites en lien avec les forces armées locales, dont le niveau et la maturité ne cessent de progresser.* ». Si elle avait déjà sans doute connaissance du coup important porté à la lutte contre les organisations terroristes au Sahel par les forces françaises, elle n'en a fait l'annonce que le lendemain : « *Le 3 juin, les forces armées françaises, avec le soutien de leurs partenaires, ont neutralisé l'émir Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), Abdelmalek Droukdal et plusieurs de ses proches collaborateurs, lors d'une opération dans le nord du Mali. Abdelmalek Droukdal, membre du comité directeur d'Al-Qaida, commandait l'ensemble des groupes qaidistes d'Afrique du Nord et de la bande sahélienne, dont le JNIM, l'un des principaux groupes terroristes actifs au Sahel.* »



© DR

Le JNIM, *Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin*, est également appelé le RVIM, Rassemblement pour la victoire de l'islam et des musulmans, ou bien encore le GSIM, Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans.

Le porte-parole du commandement de l'armée américaine en Afrique (*US Africa Command*) a précisé que les États-Unis auraient fourni des renseignements et un soutien lors de l'opération menée par l'armée française.

LES CHEFS TOMBENT LES UNS APRÈS LES AUTRES

L'élimination d'Abdelmalek Droukdal et d'autres membres de son organisation terroriste, a eu lieu au nord-ouest de la ville malienne de Tessalit. L'action intervient dans un contexte très particulier comme l'avait rappelé, le 4 juin, la ministre devant les députés : « *depuis trois mois, nous observons que l'EIGS, l'État islamique au grand Sahara, et le RVIM, qui est la filiale d'Al Qaida, sont entrés en conflit ouvert. En quelque sorte, les terroristes font la guerre aux terroristes.* »

La neutralisation du leader d'AQMI n'est pas le premier coup d'arrêt porté par les forces armées françaises dans « *ce combat essentiel pour la paix et la stabilité dans la région* » comme l'a rappelé la ministre. Le 19 mai der-

nier, la capture de Mohamed el Mrabat, « vétéran du djihad au Sahel et cadre important de l'EIGS », avait aussi contribué à la déstabilisation des réseaux terroristes.

De même en octobre 2019, l'élimination d'Ali Maychou, numéro 2 de RVIM, « leader religieux, recruteur et cerveau de plusieurs attentats d'ampleur », dans la région de Tombouctou, avait marqué le succès des opérations militaires françaises menées en coordination avec les forces maliennes et le soutien américain.

PLUS DE 5 000 MILITAIRES FRANÇAIS

À la suite de l'annonce de l'élimination du n°1 d'AQMI, la ministre des Armées a déclaré : « Je félicite et remercie tous ceux qui ont permis et mené ces opérations audacieuses, qui portent des coups sévères à ces groupes terroristes. Nos forces, en coopération avec leurs partenaires du G5 Sahel, continueront à les traquer sans relâche. »

Conduite par l'armée française, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération



Barkhane a été lancée le 1^{er} août 2014. Le ministère rappelle qu'elle « repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. »

L'opération *Barkhane* est aujourd'hui forte d'un effectif d'environ 5 100 militaires « dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace. » ■

Sources : ministère des Armées

QU'EST-CE QUE LE G5 SAHEL ?

Le G5 Sahel, ou Groupe de cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) a été créé le 16 février 2014 à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie. Il s'est doté d'une Convention signée le 19 décembre 2014 et a son siège en Mauritanie.

Le G5 Sahel a pour objet :

- Garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ;
- Offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ;
- Allier le développement et la sécurité, soutenus par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique ;
- Promouvoir un développement régional inclusif et durable.

ACTIONS DE SÉCURITÉ

Par ailleurs, le G5 Sahel contribue à la mise en œuvre des actions de sécurité et de développement dans les États membres grâce notamment :

- Au renforcement de la paix et la sécurité dans l'espace du G5 Sahel ;
- Au développement des infrastructures de transport, d'hydraulique, d'énergie et de télécommunications ;
- À la création des conditions d'une meilleure gouvernance dans les pays membres ;
- Au renforcement des capacités de résilience des populations en garantissant durablement la sécurité alimentaire, le développement humain et le pastoralisme.

Le nouveau quartier général provisoire du G5 Sahel a été inauguré le 3 juin 2020 à Senou, en banlieue de Bamako, la capitale malienne. Il sera désormais la nouvelle base des forces armées du G5 Sahel.

Source : www.g5sahel.org

LA NORVÈGE a annoncé fin mars qu'elle ne participera finalement pas à la *Task force* Takuba, déployée au Mali. Cette décision relève plus des divergences politiques que d'un refus des forces militaires du pays.

LES DÉPENSES MILITAIRES

mondiales ont battu un record en 2019 selon un rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri). Elles se sont élevées à 1 917 Mds \$ (+3,6% par rapport à 2018). Les États-Unis sont en tête des pays avec 732 Md \$ (+5,3%), soit 38% des dépenses mondiales, devant la Chine (261 Mds \$ / +5,1%) et l'Inde (71,1 Mds \$ / +6,8%).

LES ESPAGNOLS, les Britanniques, les Néerlandais, les Tchèques, les Australiens et les Français ont suspendu leurs missions de formation en Irak fin mars. Le départ des militaires était en lien avec la crise sanitaire du coronavirus. Environ 200 militaires français de l'opération *Chammal* sont ainsi rentrés en France.

L'INDE qui a équipé son armée de l'air de Rafale, a commandé en mars dernier 83 avions de combat Tejas Mk1A. L'industrie aéronautique indienne avait déjà reçu commande de 40 exemplaires de ces avions multirôle monoplace.

L'IRAN a doté son armée de trois drones de surveillance d'une portée de 1 500 km de fabrication locale. Ces appareils volant jusqu'à 13 716 m d'altitude peuvent embarquer des bombes et missiles.

GARDE NATIONALE

RÉSERVE 2018 : UN BILAN EN DEMIE-TEINTE

Le Rapport d'évaluation de la Garde nationale pour 2018 révèle des bonnes surprises mais aussi des points moins élogieux concernant « la montée en puissance » de la réserve.

Il aura fallu attendre plus longtemps que d'habitude pour prendre connaissance du *Rapport d'évaluation de la réserve militaire et de la Garde nationale* pour l'année 2018.

Celui-ci a en effet été rendu public fin 2019-début 2020. C'est donc avec un important décalage que nous pouvons enfin découvrir les chiffres de la réserve et de la Garde nationale pour l'exercice 2018.

UN OBJECTIF POUR 2018 OU BIEN POUR 2019 ?

Le Rapport d'évaluation 2018 rappelle que « la Garde nationale a été créée le 13 octobre 2016 dans le contexte de montée en puissance initiée par l'actualisation de la LPM 2014-2019 qui fixe notamment pour le ministère des Armées, les objectifs de disposer de 40 000 réservistes opérationnels sous contrat à la fin de l'année 2019. »

Dans sa plaquette de présentation publiée en 2017, la Garde nationale quant à elle, désignait cet objectif avec une année de moins ! La GN affirmait ainsi pouvoir disposer « à l'horizon 2018 » de 85 000 réservistes : 40 000 pour les armées, 40 000 pour la gendarmerie, 5 000 pour la police. Quelques 9 250 d'entre eux seraient em-

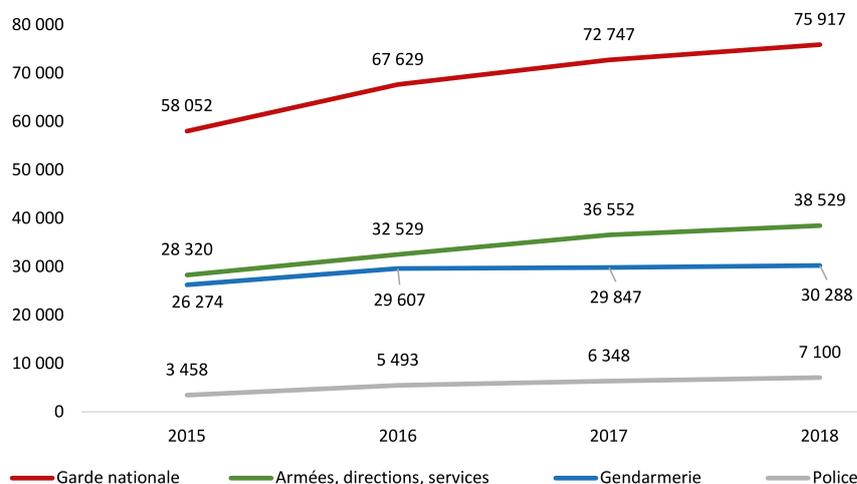
ployés chaque jour, à savoir 4 000 réservistes des armées (dont 1 000 dans le cadre des missions de protection sur le territoire national), 4 000 de la gendarmerie et 1 250 de la police. Enfin, l'objectif du taux d'activité annuel était fixé à 37 jours en moyenne par an, contre 24 jours par an en 2015.

LES EFFECTIFS EN HAUSSE

Selon le ministère des Armées, les effectifs des réserves opérationnelles, depuis la

montée en puissance (2016), « permettent une évaluation satisfaisante de la situation », à l'image des objectifs pour 2018 qui ont été « atteints à plus de 96 % ».

Le total des effectifs de la Garde nationale en 2018 (75 917) atteste en effet de la progression constatée depuis deux ans : 72 747 réservistes en 2017 et 65 826 en 2016. On notera une différence entre le chiffre global pour l'année 2017 annoncé dans l'édition 2017 du Rapport d'évaluation



Évolution des effectifs de la Garde nationale entre 2015 et 2018.

(71 681 réservistes) et son édition 2018 (72 747 réservistes). Cette différence s'explique par l'ajout dans l'édition 2018 de 240 personnels du SGA/SID dans les effectifs du MINARM en 2017 et de 826 réservistes de la police dans ceux du MININT.

LE TAUX D'ACTIVITÉ EN BAISSÉ

Le niveau d'activité « connaît globalement une légère diminution par rapport à l'année passée », selon le Rapport d'évaluation qui pointe pour raison la diminution des crédits alloués à la gendarmerie.

« L'objectif de 8 100 volontaires employés chaque jour dont 4 000 du ministère des Armées, 3 000 de la gendarmerie nationale et 1 100 de la police nationale, n'a pas été atteint pour l'année 2018. »

Là encore, on notera la divergence des chiffres tels qu'ils avaient d'ailleurs été annoncés dans le Rapport d'évaluation 2017, avec ceux qui étaient présentés la même année dans la plaquette de la Garde nationale.

Le Rapport d'évaluation précise que les objectifs globaux de la Garde n'ont pas été « atteints au regard du volume de réservistes employés chaque jour » (31,9 jours contre 37 annoncés dans la plaquette de

2017) mais indique que le ministère des Armées, lui, dépasse celui fixé : soit 37 jours pour 36,5 convoités.

À noter que le niveau d'activité était en 2018 globalement plus élevé pour les officiers et sous-officiers que pour les militaires du rang. Les officiers réalisaient en moyenne 37,1 jours par an, contre 23,7 pour les militaires du rang.

En 2018 enfin, 1 084 réservistes du ministère des Armées, en moyenne, ont été déployés chaque jour sur le territoire national. En augmentation de près de 10% par rapport à l'année 2017, le résultat dépasse l'objectif fixé pour 2018.

LES RÉSERVISTES ISSUS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Rapport d'évaluation indique que « la part de réservistes militaires opérationnels issus du milieu civil (anciens du contingent, volontaires du SN, et réservistes recrutés sans aucune expérience militaire, dits *ab initio*) a tendance à se stabiliser dans l'ensemble des forces armées et formations rattachées. »

« Tandis que la nature des deux premières catégories engendre intrinsèquement une baisse progressive de leur population, constate le Rapport, la part de réservistes

LA RÉSERVE CITOYENNE

En 2018, 93 % des réservistes citoyens de défense et de sécurité (RCDS) se sont vu attribuer un grade à titre honorifique de niveau officier. Cette année-là, on dénombrait 4 172 RCDS des armées, directions et services (2 778 en 2015) et 1 372 de la gendarmerie (1 284 en 2015), soit un total de 5 544 RCDS contre 5 230 en 2017 (4 613 en 2016, 4 062 en 2015). La répartition des RCDS par catégories socio-professionnelle était la suivante en 2018 : 62 % d'actifs, 19 % non renseigné (sic), 18 % de retraités, 1 % d'étudiants.

ab initio augmente selon une tendance égale à celle des anciens militaires d'active (+1,1 %). »

L'évolution de la part des réservistes militaires issus de la société civile se détaille ainsi :

■ les armées, directions et services ont enregistré une progression depuis 2014 (50,8%). Mais après le record de 58,5% en 2017, on observe une légère baisse en 2018 (58,2%).

■ la gendarmerie connaît une baisse quasi constante depuis 2014 (76,3 %) pour atteindre aujourd'hui 74,3 %.

LES ORIGINES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Les effectifs de la Garde nationale sont composés à 44 % de personnel ayant une activité professionnelle (les « actifs »), à 20 % de retraités et à 16 % d'étudiants. Le rapport mentionne encore 20 % de personnes dont on ne connaît pas la situation socio-professionnelle. On pourra s'étonner de l'ampleur d'un tel chiffre et comment un dossier en l'occurrence incomplet peut être accepté et finalisé par une DRH ?

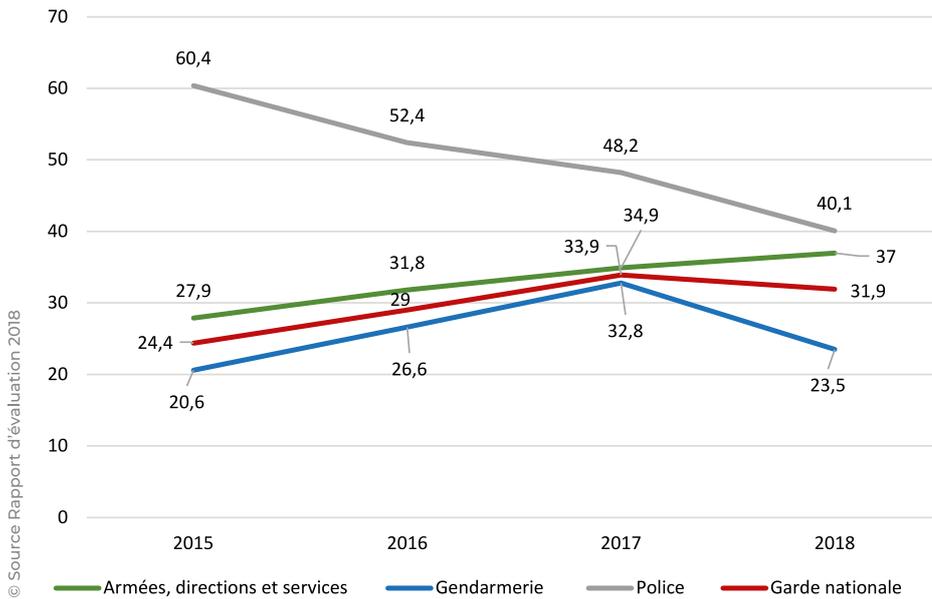
Selon le rapport, « les étudiants sont deux fois plus représentés dans la Garde nationale qu'au sein de la société civile dans sa globalité (source INSEE). Cette catégorie demeure toutefois moins représentée que celle des retraités. Les particularités sociologiques de certaines forces, comme la police nationale (avec 76 % de retraités),

Force	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Évolution 2017/2018
Armée de terre	15 734	18 751	21 668	22 728	4,90%
Marine nationale	4 671	5 181	5 398	6 003	11,20%
Armée de l'air	4 239	4 815	5 554	5 697	2,60%
SSA	3 118	2 927	2 998	3 074	2,50%
SEA	77	87	130	186	43,10%
SCA	160 ^[1]	447	469	533	13,60%
DGA	101	95	95	78	-17,90% ^[2]
SGA / SID	NC	NC	240	230	-4,20%
Total MINARM	28 100	32 303	36 252	38 529	5,40%
Gendarmerie nationale	26 274	29 607	29 847	30 288	1,50%
Police nationale	2 976	3 916	6 348	7 100	11,80%
Total MININT	29 250	33 523	36 195	37 388	3,30%
Total Garde nationale	57 350	65 826	72 747	75 917	4,40%

Les effectifs de la Garde nationale en 2018.

^[1] Jusqu'en 2015, les effectifs SCA = commissaires + aumôniers.

^[2] DGA -17,90% : évolution due à la méthode de comptabilisation des effectifs : environ 20 commissaires à ancrage armement ne sont plus comptabilisés par la DGA en 2018.



Volume moyen d'activité par réserviste entre 2015 et 2018.

L'INTÉRÊT DES MISSIONS

Si le recrutement des jeunes est nécessaire et indispensable, il s'appuie cependant sur le vivier mobile et instable des lycées et des jeunes universitaires. Il s'agit d'une tranche d'âge par définition délicate en termes de perspectives scolaire, professionnelle et géographique et donc particulièrement difficile à fidéliser.

Dans sa conclusion, le Rapport d'évaluation reconnaît, enfin, « qu'au-delà [des] dispositifs incitatifs, qui concourent en partie à la fidélisation des réservistes, force est de constater que ces derniers obéissent également à d'autres motivations.

D'où l'intérêt de développer des leviers complémentaires, comme la capacité à promouvoir, à récompenser, à améliorer leur couverture sociale mais aussi et surtout à développer leur employabilité pour retenir nos réservistes dans la durée. »

Il doit se trouver en effet des missions plus motivantes et valorisantes pour des jeunes universitaires ou de jeunes salariés recrutés comme militaires du rang de réserve que la mise en place de barrières de manifestation alors qu'ils s'étaient engagés pour participer aux missions Sentinelle, par exemple. Et ne leur avait-on pas fait miroiter plutôt ce type de missions d'ailleurs ?

Il n'est jamais trop tard pour reconnaître l'évidence, au point que le ministère indique que « cela doit passer par la formation et la responsabilisation des réservistes tout en prenant en considération leurs

engendrent une importante contribution des personnes retraitées, qui de surcroît, bénéficient d'une meilleure disponibilité. »

L'ÂGE DES RÉSERVISTES

Le ministère des Armées aurait « dépassé l'objectif de porter à 13 000 le volume de réservistes de moins de 30 ans qu'il s'était fixé » indique le Rapport d'évaluation.

Toutefois, l'institution constate que pour des « raisons de disparité des besoins en profils d'expérience et de compétence, l'objectif de rajeunissement n'est pas uniformément applicable à toutes les politiques de forces armées. »

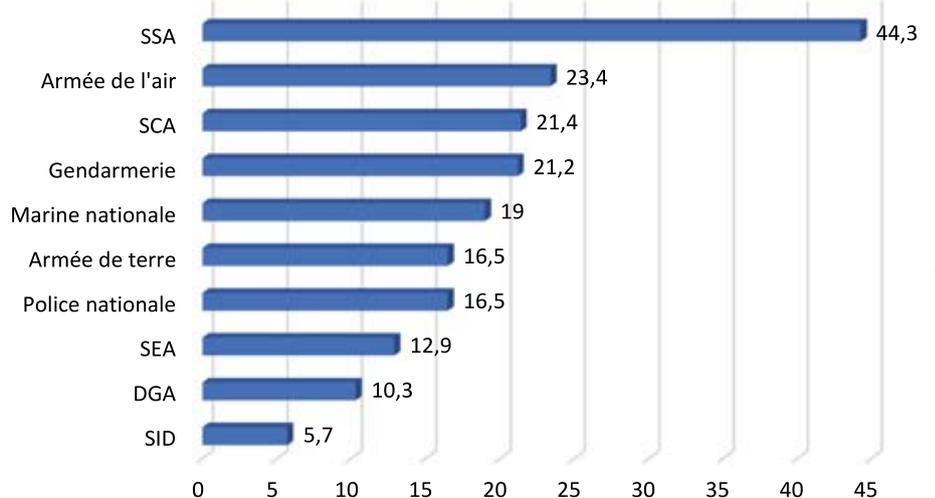
Le constat du ministère va même jusqu'à reconnaître que « même dans les unités organiques de réserve dont la jeunesse de recrutement est une caractéristique recherchée (pour des raisons liées à l'emploi et aux perspectives d'évolution), un rajeunissement excessif nuirait à la fidélisation, qui est généralement mieux assurée dans les viviers socialement et professionnellement stabilisés. »

Autant de raisons pour laquelle nous avons évoqué dans ces colonnes, il y a quelques temps, que le recrutement massif des jeunes ne devait et ne pouvait pas se faire au détriment des candidats plus âgés et plus expérimentés !

Et le ministère de constater que « la dyna-

mique d'engagement volontaire des plus jeunes générations après les attentats, au moment de la montée en puissance de la Garde nationale, ne s'est pas traduite en tendance durable. Les recrutements les plus solides, notamment en termes de disponibilité et d'assiduité, s'opèrent toujours dans les mêmes tranches d'âge » sans toutefois préciser lesquelles.

Concrètement, les réservistes de la Garde nationale se répartissent par tranches d'âge de la façon suivante : les moins de 30 ans (3,2%), les 30-40 ans (16%), les 40-50 ans (18%) et les plus de 50 ans (34%).



Taux de féminisation de la réserve par forces (en %) en 2018.

compétences et expertises professionnelles au travers d'une véritable politique d'emploi structurante et dimensionnante.» Les pistes de cette politique d'emploi ne sont pas détaillées dans le Rapport d'évaluation.

On pourrait suggérer qu'une telle démarche constructive qui fait comme bien souvent figure de vœux pieux, puisse également s'adresser aux réservistes issus de la société civile plus anciens dans l'institution. Cela pourrait notamment passer par la formation et l'accès à de nombreux postes de sous-officiers supérieurs ou d'officiers habituellement trop souvent préemptés et attribués à des réservistes issus de l'active, immédiatement après leur position de mise en retraite.

Tous ces postes ne nécessitent pas nécessairement une expertise rare, voire unique, comme bien souvent présenté par l'institution pour justifier ces recrutements « d'anciens ».

LA FÉMINISATION DES TROUPES

La part des femmes dans les effectifs de la Garde nationale s'élevait à 20,2% en 2018. « Tandis que la gendarmerie nationale maintient le même taux qu'au début de la montée en puissance, les réserves du ministère des Armées ont progressé de 18,3 % en 2015 à 20,1 % en 2018 (+0,7 % sur l'année). »

Le Rapport souligne que les tendances diffèrent selon les origines de recrutement : « À titre d'exemple, la part d'effectif féminin dépasse 30 % dans la population de recrutement *ab initio*. »

Le SSA est le plus féminisé avec 44,3 % devant l'armée de l'air (23,4 %) le SCA (21,4 %) et la gendarmerie (21,2 %). Le SID ferme la marche avec 5,7 % seulement de féminisation de ses effectifs.

EN ATTENDANT 2019

Dans son Rapport d'évaluation pour l'année 2017, le ministère considérait que « la dynamique impulsée par la Garde nationale en termes de recrutement, d'emploi et de ressources [avait porté] ses fruits », l'année 2017 étant celle « de la consolidation des résultats obtenus en 2016 ».

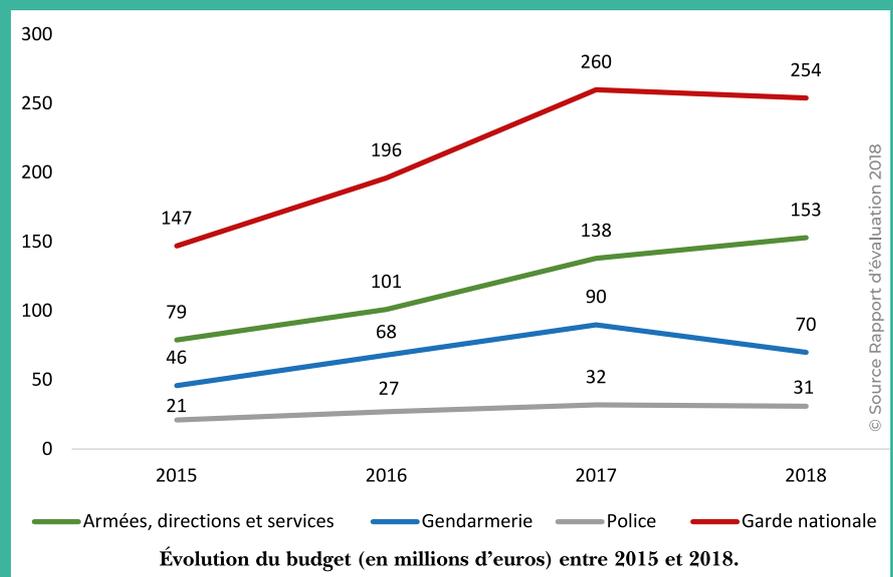
DES BUDGETS À LA BAISSÉ AU MININT

Le budget de la réserve opérationnelle du ministère des Armées, aurait connu une augmentation de près de 11 %, selon le Rapport d'évaluation, en termes de dépenses de personnel.

« À l'inverse, après une mesure de régulation des dotations pour la réserve prise dès le début de l'année, le budget initial de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale s'est vu amputé de 28 M €. »

Ce manque considérable a contraint la gendarmerie « à prioriser les besoins et à concentrer la mobilisation de sa réserve opérationnelle sur la période estivale. » Toutefois, la situation ne pouvait rester en l'état si l'on considère la part importante prise par les réservistes de la gendarmerie sur le terrain chaque jour et notamment lors de la situation sécuritaire liée au mouvement des gilets jaunes. Cette situation a provoqué « un abondement ministériel au mois de septembre 2018, sur les crédits de l'année 2019 », au point que l'on pu observer « une nouvelle hausse de l'activité sur les trois derniers mois de l'année. »

Pour sa part, la réserve civile de la police nationale « a également fait l'objet de restrictions. Près de 9 M € du budget voté n'ont finalement pas été alloués » !



Le Rapport précisait encore que « si 2017 a permis de mesurer la pérennité de la dynamique de la Garde nationale, l'année 2018 sera une étape décisive de sa montée en puissance. »

Le bilan présenté dans le Rapport 2018 tel que nous venons de le voir, est mitigé. Il révèle des disparités entre les réserves du MINARM et du MININT. Il reconnaît aussi une forme de désappointement au sujet du recrutement des jeunes, attendant désormais avec hâte que « l'année 2019 [permette] de dresser un premier bilan consolidé, tenant compte des capacités

des forces à fidéliser tous ses réservistes volontaires qui se sont engagés depuis la création de la Garde nationale en 2016. »

Souhaitons en effet que le Rapport d'évaluation 2019 soit rendu publique plus rapidement que la précédente édition, et que nous puissions à nouveau connaître en détail les chiffres de fidélisation, de reconduction et de résiliation de contrats ESR non renseignés depuis 2016, et pourtant indicateurs essentiels de la bonne santé – ou pas – des réserves de la gendarmerie et de nos armées. ■



GARDE NATIONALE

LES « VIEUX » ET LES OFFSUP COÛTENT TROP CHERS

Une récente note du DIAR nous éclaire sur les résultats de la réserve militaire en 2019 et nous renseigne aussi sur son avenir en terme de budget... et donc de personnel.

Dans la note de l'EMA/Division interarmées des réserves en date du 26 février 2020, il apparaît que les objectifs de la montée en puissance de la réserve militaire auraient été atteints lors de l'exercice 2019. Mais après l'annonce de cette bonne nouvelle dont chacun pourra se féliciter, l'enthousiasme retombe vite.

« L'année 2020 est une année de tension sur le titre 2 de la réserve opérationnelle, qui marque la fin d'une période plus favorable durant laquelle la montée en puissance progressive des réserves nous a permis de recruter et d'employer largement jusqu'à atteindre aujourd'hui un état d'équilibre », écrit le général de brigade Walter Lalubin, délégué interarmées aux réserves (DIAR).

Le titre 2 (T2) correspond aux dépenses de personnel, dont les rémunérations d'activité, les cotisations et contributions

sociales. L'objet de la note envoyait déjà les premiers signaux d'alerte : « Directive de gestion pour 2020 de la ressource T2 dédiée à la réserve opérationnelle des organismes interarmées ».



20 MILLIONS D'EUROS DE MOINS EN 2020

« En 2019, les limites de cette situation favorable ont été atteintes et même dépassées, écrit encore le GBR Lalubin. Les effectifs cibles de 40 000 ont été approchés puis atteints au 2^e semestre ; le T2 a

été surconsommé [le verbe est souligné sur le document original] par suremploi de la réserve (taux d'activité approchant les 40 JA/réserviste (au lieu de 36,5)^[1], d'où un dépassement d'environ 14% ».

Le succès de la montée en puissance de la réserve a donc un prix que le ministère des Armées ne serait plus tout à fait en puissance financière d'honorer. Ce que confirme le général Lalubin : « En 2020, le respect strict du budget alloué pour l'ensemble des réserves du périmètre ministériel est de 152 M €, soit une vingtaine de millions d'euros de moins que le consommé 2019.

En 2020, il convient d'appliquer avec la plus grande rigueur les principes de gestion suivants, détaillés en annexe de cette directive :

- l'employeur ne peut dépasser la moyenne de 36,5 jours d'activité par réserviste qu'avec l'autorisation du niveau

^[1] JA : jours d'activité.



© DR

Le général de brigade Walter Lalubin, délégué interarmées aux réserves (DIAR).

supérieur (de sa tête de chaîne ou de l'EMA) ; (...)

- l'employeur détermine, avec précision et souci d'économie, la durée d'une mission pour laquelle un réserviste est convoqué, en l'anticipant par une programmation assortie de livrables ».

SACRIFIÉS SUR L'AUTEL DU BUDGET

Avec un budget plus contraint, la réserve militaire doit donc dégager des ressources pour maintenir et consolider ses objectifs dictés par la montée en puissance. Pour atteindre cette cible, la manœuvre RH demandée aux gestionnaires par le DIAR n'est pas nouvelle :

- « une attention particulière doit être portée à la maîtrise du recours à des réservistes hautement qualifiés et gradés comme compléments individuels pour pallier les carences structurelles ou conjoncturelles en personnel d'active aux compléments individuels et à la bonne gestion de la masse salariale accordée. Cette pratique, dans le contexte actuel, risque d'être préjudiciable à l'emploi des jeunes réservistes sur lesquels il convient au contraire d'investir. »

L'EMA par la voix du DIAR a tranché : ne pas investir sur les « vieux réservistes », les réservistes « hautement qualifiés » ni les hauts gradés !

Et si malheureusement, l'emploi doit être malgré tout confié à l'un de ces dispendieux fidèles réservistes opérationnels, là encore, le DIAR conseille :

- « si, à défaut d'une ressource du grade adaptée, l'employeur est amené à placer sur une fonction un réserviste d'un grade supérieur à ce que prévoit le REO, il doit déduire de cette distorsion une diminution du temps nécessaire à cette tâche ».

Dans la conclusion de sa note, le DIAR

demande que la réserve fasse « l'objet en 2020 d'un pilotage très fin (aussi fin que pour l'active) et de recalages précis aux différents points de gestion, afin de pouvoir conduire collectivement une manœuvre contrainte sans briser la dynamique créée en matière de politique générale des réserves. » Une dynamique qui se poursuivra donc le moins possible avec les « anciens réservistes » et les officiers supérieurs ! ■



Source : Note de l'EMA/Division interarmées des réserves du 26 février 2020 ayant pour objet : « Directive de gestion pour 2020 de la ressource T2 dédiée à la réserve opérationnelle des organismes interarmées ».

LES OFFICIERS, ÉTERNELLE VARIABLE D'AJUSTEMENT

Le dépyramidage des officiers supérieurs fait son grand retour en 2020 ! Les officiers l'avaient déjà subi quelques temps avant les attentats de 2015 et puis la triste actualité avait redistribué les cartes, notamment celle du budget, sous l'impulsion politique de créer une Garde nationale.

À peine quatre ans plus tard, les finances rappellent à l'ordre les bonnes intentions, comme toujours : « Le nombre de réservistes et le coût moyen par grade sont autant de variables qui permettent à un organisme d'augmenter le nombre de jours d'activité », peut-on lire au point n° 2 (« Contrainte budgétaire et de pyramidage ») de l'annexe II de la note du 26 février 2020.

« La recherche de réservistes compétents aux grades les plus adaptés à l'emploi est donc le moyen le plus efficace à la disposition de chaque formation d'emploi pour tirer le meilleur parti de sa masse salariale. Si, à défaut de ressource de grade adapté au poste à tenir, l'employeur est amené à placer un réserviste de grade supérieur, il doit déduire que le temps nécessaire pour l'exécution de la mission est moindre, puisque ce réserviste est plus qualifié et plus expérimenté que le profil requis pour le poste. »

UN CAPITAINE VAUT BIEN UN LIEUTENANT-COLONEL !

Au cas où le gestionnaire RH n'aurait pas parfaitement assimilé la feuille de route, l'annexe détaille la recette à suivre : « l'emploi d'un lieutenant-colonel (T) (à 184 €/jour) pendant 30 jours peut être utilement remplacé par l'emploi d'un capitaine (T) (à 141 €/jour) pendant 39 jours pour un coût total quasi équivalent. » ! Un capitaine vaut bien un lieutenant-colonel donc ! Chacun appréciera...

En tous les cas, voilà qui ne devrait guère encourager les jeunes lieutenants et capitaines à passer leur DORSEM pour obtenir des qualifications et un grade d'officier supérieur qui devraient désormais leur fermer un certain nombre d'affectations. Voilà aussi qui devrait démotiver les commandants et lieutenants-colonels à être brevetés du BTIAR !

Voilà enfin des directives assez contradictoires avec les éléments de langage contenus dans le Rapport d'évaluation 2018 qui mettaient en avant la nécessité de « développer des leviers complémentaires, comme la capacité à promouvoir » ou bien encore la prise « en considération [des] compétences et expertises professionnelles au travers d'une véritable politique d'emploi structurante et dimensionnante. »

SPÉCIAL COVID-19 / RÉSILIENCE

L'OPÉRATION RÉSILIENCE

Le 25 mars dernier, le président de la République a décidé, sur proposition de la ministre des Armées et du chef d'état-major des armées, de lancer l'opération *Résilience*.

L'opération *Résilience* a été déclenchée au titre du contrat opérationnel de protection du territoire national, décrit dans le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*. Elle a mobilisé toutes les armées, directions et services.

Le ministère des Armées a précisé que selon la règle dite des « 4i », les armées contribuent avec leurs moyens propres lorsque ceux des autres services de l'État sont « insuffisants », « inexistant », « indisponibles » ou « inadaptés » pour répondre au besoin. L'organisation de l'opération *Résilience* s'appuie principalement sur les zones de défense et les forces de souveraineté.

Il s'agit bien d'une « opération militaire inédite dédiée au soutien des services publics et des Français dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection, en métropole et outre-mer », a précisé le ministère des Armées. ■



SOUS LA LOUPE

UNE OPÉRATION MULTI-DOMAINE

Dès la mise en place de l'opération *Résilience*, le ministère des Armées a précisé les missions auxquelles les militaires pourraient apporter leur concours.

Lancée le 25 mars 2020, l'opération *Résilience* constitue, selon le ministère des Armées « la contribution des armées à l'engagement interministériel contre la propagation du Covid-19. Elle est centrée sur l'aide et le soutien aux populations ainsi que sur l'appui aux services publics

pour faire face à cette épidémie, en métropole et outre-mer, dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection. »

Dans le cadre « d'un dialogue avec les autorités de l'État », les armées avaient pour mission « d'apporter un soutien aux autorités civiles, en adaptant leurs actions

aux contextes locaux ». Le ministère avait enfin rappelé que l'opération *Résilience* ne visait pas à remplacer l'opération *Sentinelle* qui, elle, a continué à « se concentrer sur sa mission de lutte contre le terrorisme militarisés. »

LES DOMAINES D'INTERVENTION

Les trois domaines d'interventions de *Résilience* relevaient d'autres types de missions :

■ **Le domaine sanitaire** : « en complément de ce qu'accomplit déjà le personnel médical des établissements militaires du Service de santé des armées (SSA), écrit

RÉSILIENCE : DÉFINITIONS

Définitions livrées par le Larousse :

- En physique : « Caractéristique mécanique définissant la résistance aux chocs d'un matériau. »
- En psychologie : « Aptitude d'un individu à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques. »
- En informatique : « Capacité d'un système à continuer à fonctionner, même en cas de panne. »
- En écologie : « Capacité d'un écosystème, d'un biotope ou d'un groupe d'individus (population, espèce) à se rétablir après une perturbation extérieure (incendie, tempête, défrichement, etc.). »

Définition selon le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (LBDSN) :

- « La volonté et la capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeure, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou tout le moins dans un mode socialement acceptable. Elle concerne non seulement les pouvoirs publics, mais encore les acteurs économiques et la société civile toute entière. »



Première évacuation sanitaire vers l'Allemagne, le 28 mars, à bord d'un hélicoptère NH90. Deux patients sont transférés de l'hôpital de Metz vers celui d'Essen.

© Julien Chatellier

le ministère, les armées ont pris une part active au désengorgement des zones les plus lourdement frappées par le coronavirus, à travers l'Élément militaire de réanimation (EMR-SSA) à Mulhouse, mais aussi le transport médical avec les moyens de l'armée de terre (NH90 Caïman), de la marine nationale (PHA Tonnerre), et de l'armée de l'air (module Morphée). »

■ **le domaine logistique**, « via le transport de fret aérien, terrestre, ou maritime, la mise à disposition d'emprises, ou l'affectation d'experts logistiques auprès des autorités civiles et sanitaires pour les appuyer dans ce domaine clé. »

Parmi les nombreuses missions de ce type, citons par exemple le soutien logistique apporté par la vingtaine de militaires du 515^e régiment du train, basé à Angoulême. Ces hommes ont assuré l'acheminement puis la livraison de produits médicaux et pharmaceutiques au profit de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle Aquitaine, et de milliers de masques pour les groupements hospitaliers de territoires (GHT) de la région.

LES SPÉCIALISTES NRBC POUR LA DÉSINFECTION

Les armées ont également conduit des « opérations de désinfection approfondie de vecteurs, de personnel et de matériel » qui ont été mis en œuvre « pour transférer les patients et désengorger les hôpitaux dans les zones saturées, et plus généralement l'ensemble des moyens utilisés dans le cadre de Résilience.

Ce travail très particulier a été confié aux équipes de spécialistes NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques) qui disposent d'une expertise reconnue dans les opérations de désinfection approfondie. Ce sont notamment les hommes du 2^e régiment de dragons, spécialistes en matière des risques biologiques qui ont mené ces missions.



Les hommes du 152^e régiment d'infanterie de Colmar et du Régiment de marche du Tchad de Meyenheim ont contribué à la livraison de masques aux communes du Haut-Rhin.

■ **le domaine protection** : ces missions ont notamment été effectuées sur « les sites de production et de stockage de matériel sanitaire sensible ». Ce fut par exemple le cas sur le territoire de Belfort où le préfet a sollicité le DMD afin que soient protégés les fournisseurs de matériels médicaux, les producteurs de masques en tissus et des pharmacies. Cette protection a été assurée par les hommes du 35^e RI.

Autre exemple, celui de l'escadron de soutien et de ravitaillement technique aéronautique (ESRTA) de la base aérienne (BA) 120 de Cazaux qui a été sollicité afin d'assurer le stockage et la protection de masques produits par une usine éphémère.

Des missions de protection ont également permis de sécuriser « des convois de transport de matériel sensible dans le cadre de la manœuvre d'approvisionnement » ou bien encore « les TGV sanitaires affectés au transport de patients. »

LE SSA IMPLIQUÉ DÈS LE DÉBUT DE LA CRISE

Selon le ministère, le Service de santé des armées (SSA) a été « pleinement impliqué dans le dispositif depuis le déclenche-

ment du stade 1. Tous les établissements hospitaliers du SSA, conformément aux consignes du ministère des Solidarités et de la Santé (MSS), sont passés en Plan blanc, dispositif hospitalier destiné à réagir aux crises sanitaires de grande ampleur, et [ont] participé à la lutte contre l'épidémie. »

L'hôpital d'instruction des armées (HIA) Bégin (Paris), « établissement de première ligne, fut l'un des premiers établissements de santé habilités à recevoir des patients atteints du Covid-19. Les HIA Percy (Paris), Sainte-Anne (Toulon), Laveran (Marseille), et Clermont-Tonnerre, établissements de santé de deuxième ligne », sont venus renforcer les capacités.

Enfin, les autres HIA (Metz, Lyon et Bordeaux), établissements de rang 3, ont contribué à la prise en charge des patients de médecine générale atteints du Covid-19. « Ces HIA étaient par ailleurs mobilisés dès la première heure de la crise, à travers les partenariats civilo-militaires qui amènent le SSA à avoir des professionnels de santé insérés dans des hôpitaux civils », a précisé le ministère des Armées.

LES MISSIONS D'APPUI

L'armée de terre a pour sa part défini et mis en place un concept spécifique pour répondre à la crise du coronavirus :

■ **Les unités d'appui sanitaire (UAS) :** « ces unités sont des détachements qui agissent en renfort de structures hospitalières civiles. Elles y mènent des actions de proximité immédiates en soutien du

fonctionnement général de ces hôpitaux. Principalement employées dans les domaines du transport, de la manutention et de l'organisation, elles peuvent également participer à la protection du site. »

■ **L'appui logistique :** « les militaires de l'opération Résilience apportent également leur concours aux autorités civiles dans le domaine logistique » : transport de fret aérien, terrestre, ou maritime, la mise

à disposition d'emprises ou l'affectation d'experts logistiques auprès des autorités civiles et sanitaires : acheminement et livraison de matériel sanitaire (masques, gel hydroalcoolique, respirateurs, matériel de santé, produits pharmaceutiques) sur l'ensemble du territoire national, ainsi que le transport de 134 soignants par les avions de l'armée de l'air entre le 1^{er} et le 12 avril. ■

Sources : ministère des Armées et EMA.

DOSSIER SPÉCIAL COVID-19 / RÉSILIENCE

FOCUS

L'EMR DE MULHOUSE ET LES TGV SANITAIRES

La contribution des armées au soutien sanitaire a été prépondérante. Ce fut notamment le cas avec l'Élément militaire de réanimation de Mulhouse et les TGV médicalisés.

Dès le 21 mars, le Service de santé des armées a déployé un Élément militaire de réanimation (EMR) à proximité du centre hospitalier Émile Muller de Mulhouse. Édifié en une semaine par le SSA et le régiment médical de l'armée de terre (RMED), cette « structure médicale modulaire sous tente d'une capacité de 30 lits de réanimation » aura permis la prise au total de 47 patients atteints du



© EMA

Désinfection de l'Élément militaire de réanimation de Mulhouse par le détachement 2^e régiment de Dragons.

Covid-19. Lors du pic de la crise, « 28 patients ont été pris en charge pour une durée d'hospitalisation totale de 60 jours. »

L'EMR-SSA était armé par 121 personnels, dont 91 du SSA (une quinzaine de médecins, dont 10 anesthésistes/réanimateurs) et 30 du RMED.

Le 17 avril 2020, le format de l'EMR de Mulhouse a été réadapté à la suite de « l'évolution du contexte épidémiologique et sanitaire dans la région Grand-Est se tra-



L'EMR-SSA a reçu jusqu'à 47 patients atteints du Covid-19.

duisant par un besoin moindre en lits de réanimation ». Le dernier patient a quitté l'EMR-SSA le 7 mai.

Après l'étape de désinfection à la charge d'un détachement du 2^e régiment de Dragons, la phase de démontage de l'EMR a débuté le 12 mai et a duré 5 jours.

LES TGV SANITAIRES

Les transferts de patients en réanimation atteints du Covid-19 par TGV sanitaire ont été organisés dès le 1^{er} avril à la demande de l'ARS (Agence régionale de santé) sous la supervision du SAMU 75.

Ces transferts avaient pour objectif de « désengorger les hôpitaux d'Île-de-France par le transport de patients vers des zones moins touchées » ; concrètement en direction de Saint-Brieuc et Brest pour le premier TGV, et de Rennes pour le second. L'opération a été menée en collaboration avec les équipes du CHU de Brest, des SAMU 22-35-75, et des hôpitaux d'instruction des armées Percy et Bégin.

LA PRÉPARATION D'UN WAGON MÉDICALISÉ

Les deux TGV avaient été affrétés par la SNCF « pour accueillir respectivement 24 et 16 patients de réanimation ». Les voitures du TGV avaient été modifiées au préalable par la SNCF : retrait des dossiers

de sièges, préparation des rampes d'accès au train, mise à disposition de moyens pour les soignants.

Les patients étaient transportés « dans un matelas coquille (provenant en partie de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et du CHU de Brest) » lors des différents transferts, puis ce matelas était posé dans le train sur des brancards dits de catastrophe (type SNOGG), « harnachés par des sangles, afin que le patient soit bien maintenu durant tout le trajet. »

Les lots de réanimation transportables comprenaient, pour chaque patient, un respirateur, un scope, un aspirateur à mucosités, une rampe de PSE (pousse-seringue électrique).

L'étage supérieur de la voiture de TGV, quant à lui, était considéré comme « zone propre ». Il hébergeait le matériel consommable (draps, protections jetables pour matelas, seringues, médicaments dont hypnotiques et curares, etc.). ■



À l'intérieur d'un wagon de TGV médicalisé affrété par la SNCF.

Sources : DCSSA

FOCUS

PORTE-HÉLICOPTÈRES EN OUTRE-MER

« La problématique particulière de l'insularité et des élongations propres aux territoires ultramarins », explique le ministère des Armées, a nécessité « la mise en place de moyens spécifiques. »

Afin de répondre au mieux au besoin d'une population et des autorités civiles des DROM-COM, « des renforts [ont été] envoyés depuis la métropole pour accroître leur capacité d'appui et de soutien. »

Par ailleurs, « les militaires des régiments du Service militaire adapté (SMA) ont en outre été placés sous le commandement opérationnel des commandants supérieurs des forces de souveraineté. »

À MAYOTTE ET À LA RÉUNION

Le porte-hélicoptères amphibie (PHA) Mistral et la frégate légère furtive Guépratte qui étaient engagés dans la mission Jeanne-d'Arc, ont changé de cap pour se diriger vers Mayotte et La Réunion. Trois missions logistiques majeures ont été réalisées par le Mistral au profit de Mayotte.

Le 4 avril, le PHA a tout d'abord transporté « un sous-groupe tactique embarqué (SGTE), composé de militaires du 2^e régiment d'infanterie de Marine, du régiment d'infanterie chars de Marine et

du 6^e régiment du génie, pour renforcer le Détachement de Légion étrangère de Mayotte dans le cadre du soutien des autorités locales. »

Le 16 avril, le Mistral a livré à Mayotte près de 250 tonnes de fret en provenance de

La Réunion. Enfin, les 11 et 12 mai, le bâtiment a chargé « plus de 500 tonnes de fret ainsi qu'un hélicoptère civil en prévision d'éventuelles évacuations sanitaires (EVASAN) au profit du centre hospitalier de Mayotte (CHM). »



Le PHA Dixmude est arrivé aux Antilles le 17 avril. Première étape à Saint-Martin puis le lendemain à Pointe-à-Pitre et le jour d'après à Fort-de-France.

© EMA

Parallèlement, le bâtiment de surveillance et d'assistance outre-mer Champlain a livré plus de 20 000 litres d'oxygène liquide à Mayotte, et le patrouilleur polaire L'As-trolabe du fret alimentaire et des véhicules pour les détachements militaires du 7^e BCA envoyés en renfort sur l'île.



© EMA

Désinfection et chargement de plus de 575 tonnes de fret à destination de Mayotte à bord du PHA *Mistral*.

AUX ANTILLES

Le porte-hélicoptères amphibie *Dixmude* lui, a appareillé de Toulon le 3 avril à destination des Antilles (Saint-Martin, Guadeloupe et Martinique) et de la Guyane. Le *Dixmude* était engagé dans les Caraïbes conjointement au *Karel Doorman*, un bâtiment de la marine néerlandaise et au *RFA Angus*, un navire de la marine britannique, a indiqué le ministère des Armées. Après un déploiement de deux mois le PHA *Dixmude* a retrouvé Toulon, son port d'attache, le 27 mai dernier.

EN POLYNÉSIE

En Polynésie, un avion de transport A400M armé par vingt militaires de la 61^e escadre de transport (BA123 Orléans-Bricy) a été déployé dès le 25 avril

EN ATLANTIQUE NORD

Le patrouilleur *Fulmar* et ses onze membres d'équipage a appareillé le 19 avril de Saint-Pierre-et-Miquelon « pour récupérer une première cargaison d'équipements de protection, soit une demi-tonne de masques, housses, kits d'urgence, tenues, gants et lunettes pour l'archipel » qui avaient été livrés à Halifax (Canada) par avion depuis la métropole.

Pour préserver l'équipage et l'archipel de tout risque de contamination, une procédure de protection des marins et de décontamination du fret, validée par le SSA, a été appliquée lors de cette opération.



© EMA

Le mouvement du *Fulmar* vers le Canada a été planifié en lien étroit avec l'Ambassade de France à Ottawa et la Marine Royale Canadienne.

pendant un mois au sein des Forces armées en Polynésie française (FAPF).

L'Atlas a notamment « réalisé trois missions de ravitaillement dans les îles Australes et les îles Marquises, deux missions de rapatriement de résidents polynésiens bloqués en Nouvelle-Zélande et en Australie, et une mission particulièrement

sensible d'évacuation médicale d'un nourrisson en urgence vitale devant être opéré en Nouvelle-Zélande. » Sa mission s'est achevée le 24 mai dernier.

Parallèlement, le bâtiment de Soutien et d'Assistance d'Outre-Mer (BSADOM) Bougainville a effectué « une mission de transport de fret afin d'apporter son soutien aux autorités civiles et aux populations de l'archipel. » ■

Sources : ministère des Armées et EMA

À BORD DU PHA DIXMUDE

Le PHA *Dixmude* avait emporté à son bord « près de 138 tonnes de matériel et de moyens de transports, 170 000 masques FFP2, un million de masques chirurgicaux, des centaines de litres de gel hydroalcoolique ».

En termes de personnel militaire, des détachements de l'armée de terre (3^e Régiment d'hélicoptères de combat, 2^e régiment de dragons, 1^{er} Régiment étranger de génie, 519^e Régiment du train), de la marine (flottille amphibie et groupement des fusiliers marins de Toulon), de la gendarmerie, de la sécurité civile et du personnel du Service de santé des armées, étaient également à bord dans le cadre de l'opération *Résilience*.

Enfin, deux hélicoptères Puma de l'armée de Terre, un écureuil de la gendarmerie nationale et un EC-145 de la sécurité civile complétaient l'arsenal déployé.



© EMA

L'A400M *Atlas* aura effectué 80 heures de vol au cours de son déploiement en Polynésie française au sein des FAPF.

SOUS LA LOUPE

UNE VRAIE DOCTRINE D'EMPLOI DES RÉSERVES

Au mois de mai, les Jeunes IHEDN ont publié le rapport *Devant nous - 32 ambitions pour le futur*. La première de ces ambitions concerne la place qu'il conviendrait de donner selon eux à la réserve opérationnelle en période de crise.

« Nous sommes confrontés à un double défi majeur : celui de panser nos blessures d'une part et de trouver les outils de la rééducation d'autre part. Toutes les composantes de la société sont concernées et la jeune génération est potentiellement celle qui devra fournir le plus d'efforts », écrit Dorian Petey, président des Jeunes IHEDN.

« C'est pourquoi nous avons lancé la task-force « *Devant-nous* », poursuit Fadila Leturcq, responsable de la stratégie des Jeunes IHEDN, d'abord pour partager ensemble nos perceptions sur la crise que nous traversons, les enseignements que nous en tirons et les inquiétudes qu'elle génère. Ensuite, pour rester tournés vers l'avenir en nous projetant dans le monde d'après.

Tout au long du confinement, nous avons donc mobilisé notre communauté et animé des ateliers virtuels autour de 8 thématiques d'intérêt pour la jeunesse, afin de croiser nos réflexions sur la période



**LES JEUNES
IHEDN**

© DR

actuelle et d'exprimer nos attentes sur le long-terme.

Il en résulte une production collective, non exhaustive, parfois idéaliste, mais engagée et pleine d'espoir : 32 ambitions pour le futur. »

AMBITION #1

La première de ces 32 ambitions concerne la réserve opérationnelle. « La mobilisation engagée contre la présente crise montre un paradoxe, écrivent les Jeunes IHEDN. On constate d'une part un fort engagement de la société civile (notamment dans le cadre de la Réserve civique) et d'autre part une sous-mobilisation des réservistes opérationnels (armées et cyber en particulier). »

Forts de ce premier constat, les jeunes IHEDN soulignent que « la crise actuelle révèle donc un besoin de clarification du contrat opérationnel de protection du territoire national dévolu à la Garde nationale. » Ils ajoutent que « s'il existe une politique d'emploi des réserves (PIA-4.14.4), il n'existe pas à proprement parler de doctrine d'emploi des réserves. »

Pour preuve, ils rappellent que « contrairement aux États-Unis, à l'Allemagne ou au Royaume-Uni, la Garde nationale n'a pas été déployée dans le cadre de missions d'assistance aux populations, comme : le soutien logistique et administratif aux hôpitaux, cliniques, cabinets médicaux, laboratoires de biologie, pharmacies, etc. ; des opérations de désinfection des lieux et espaces publics (mobiliers urbains, gares, écoles, etc.), l'assistance aux Forces de sécurité intérieure pour la prévention des mesures de confinement, l'assistance matérielle à la mise en place de postes médicaux pour des

tests « drive » ; l'assistance aux soignants (transports, repas, etc.) et le support de la population sur le volet social (livraison de denrées alimentaires aux personnes vulnérables, par exemple).»

TROIS PROPOSITIONS

Ces constats ont permis l'émergence de trois propositions :

■ Nous préconisons de confier au Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CICDE) la définition d'une doctrine spécifique permettant un déploiement massif de la réserve opérationnelle en période de crise majeure, et ce dans les délais les plus brefs pour être en mesure de prévenir une éventuelle « deuxième vague » de pandémie.

■ Il serait judicieux de s'appuyer sur un organisme interarmées pour supporter le déploiement et l'organisation de cette réserve. En ce sens, la réévaluation des missions de la Garde Nationale pourrait être envisagée, en s'inspirant par exemple des modes d'emploi anglo-saxons et allemands.

■ Réformer la chaîne de l'Organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD) en la rendant plus agile et en territorialisant le recours au renfort des forces de réserve.

En particulier, la transformation numérique étant l'un des moyens de rendre le système plus agile, le développement d'outils numériques au service de l'emploi des réserves opérationnelles pourrait être encouragé pour : donner une photographie en temps réel des unités élémentaires de réserve stationnées sur un territoire ou à proximité, des effectifs et des moyens disponibles, des missions à pourvoir, etc. ; ou encore permettre l'interopérabilité avec le système d'information opérationnel et de commandement de la Sécurité civile.

UN SOUS-EMPLOI DES FORCES DE RÉSERVE

Les jeunes IHEDN ont sondé leur communauté sur la question suivante : « La doctrine d'emploi et l'organisation territoriale des réserves opérationnelles (armées, police, cyber, gendarmerie, etc.) doivent-elles être redéfinies pour assurer une mobilisation en cas de crise sanitaire ? »

L'APPEL DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE



Lettre aux réservistes du CEMAT (26/03/2020).

sans doute besoin de toutes les énergies disponibles. Mettez donc à jour votre situation militaire et prenez toutes les mesures préparatoires au plan personnel. Il est important qu'en cette période de crise, toute l'armée de Terre serre les rangs, qu'elle soit d'active ou de réserve.

Pour remplir toutes les missions qui seront assignées à l'armée de Terre, pendant toute la durée de la crise, en métropole comme dans les outre-mer, je pourrais avoir besoin de vous tous, de votre engagement sans faille et de votre détermination, Je sais que je peux compter sur vous. C'est la raison d'être de votre engagement comme du nôtre. »

COMBIEN DE RÉSERVISTES ONT-ILS ÉTÉ MOBILISÉS

Armée & Défense a interrogé le service communication de la Garde nationale afin de connaître le nombre de réservistes ayant servi sous ESR dans le cadre de l'opération Résilience ainsi que les missions qui ont pu leur être confiées. Malgré notre relance, nous n'avons pas obtenu de réponse à l'heure où nous mettons sous presse. Interrogés directement par Armée & Défense, plusieurs réservistes qui s'étaient portés volontaires nous ont dit avoir eu une réponse en ce sens de leur hiérarchie : « vu le nombre de militaires d'active inoccupés en cette période de confinement, nous n'avons pas besoin de réservistes pour l'instant ».

La réponse est sans équivoque : 82% répondent par l'affirmative. Autrement dit, selon ce sondage, « la jeunesse observe un sous-emploi des forces de réserve opérationnelle en cette crise sanitaire et envisage de repenser leur action et leur organisation territoriale, afin d'avoir une

Dans une lettre du 26 mars 2020, le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de terre, s'est adressé aux réservistes afin qu'ils se tiennent prêts à répondre à l'appel en cas de nécessité.

Extrait : *Officier, sous-officiers, soldats, qui servez au sein de la réserve opérationnelle de l'armée de Terre, Beaucoup d'entre vous, au titre de leur emploi principal, parce qu'ils servent au sein d'opérateurs d'importance vitale, sont déjà engagés dans la lutte pour sauver nos compatriotes, Je les salue et tiens à leur garantir notre soutien.*

Pour tous les autres, je vous demande de vous tenir prêts. L'opération « Résilience » que le président de la République a décidée hier exigera probablement de la part des armées un effort conséquent. Nous aurons

plus grande réactivité dans le temps et dans l'espace en période de crise. Ceci répond également au besoin d'engagement des réservistes qui s'est manifesté en début de crise. » ■

Source : jeunes-ihedn.org



MERCI
À VINCENT
AINSI QU'À TOUS
LES PROFESSIONNELS
DE LA DÉFENSE.



ASSURÉMENT HUMAIN

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle. Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901. Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

SUR LE TERRAIN

NOTRE MOBILISATION FACE AU COVID-19

N'ayant pas pu servir dans la cadre de la réserve et de l'opération *Résilience*, des membres de l'UNOR-Jeunes se sont engagés autrement au profit des Français.

« Nous sommes en guerre » a martelé le président de la République. Alors tous les réservistes se sont tenus prêts ; ils se tenaient déjà prêts bien avant cette allocution. Être réserviste est un engagement profond, une vocation, un désir de servir et de se rendre utile, tout particulièrement en temps de crise. Les circonstances semblaient donc toutes indiquées.

Mais finalement, il ne s'est pas passé grand-chose. Avec une large partie des militaires d'active confinés ou en télétravail, il n'était pas particulièrement pertinent de nous mobiliser. La baisse drastique du budget des réserves et l'absence de compétences médicales des personnels hors SSA sont deux autres motifs que l'on peut comprendre.

BRANCARDIER, LOGISTICIEN...

L'un des principaux vecteurs de communication au sein de l'UNOR-Jeunes est un « *group chat* »^[1] de 135 participants. Quelques annonces y ont été partagées début avril : « *Ma copine travaille dans un centre pour handicapés, ils ont besoin*

de renforts » ou bien encore « *Une amie membre de l'association Résilience Citoyenne cherche des volontaires pour plusieurs hôpitaux de l'APHP* »...

Ces opportunités étaient trop belles pour ne pas les saisir. Et voilà comment nous nous sommes retrouvés du jour au lendemain à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris, 13^e arrdt.) ou bien dans le Val-de-Marne dans les hôpitaux du Kremlin-Bicêtre et Henri-Mondor (Créteil) ainsi qu'à la maison d'accueil spécialisée d'Ormesson-sur-Marne.

ADOPTÉS POUR NOTRE RIGUEUR ET NOTRE FIABILITÉ

Et c'est ainsi que commence le récit des confinements de Charles, Armand, Guillaume, Émile, Frédéric, Matthieu et moi-même, Emma.

Nous nous sommes découverts, à l'improviste, une âme de brancardier ou de logisticien ! Dans le civil, nous sommes avocat, informaticien, ingénieur thermodynamique, journaliste, enseignant en droit...

À l'armée, nous sommes marins, aviateurs et gendarmes.

Notre particularité de réserviste a permis

de nous faire accepter d'office comme des gens dignes de confiance, rigoureux, fiables et travailleurs ; qui ne rechignent face à aucune tâche qu'elle soit valorisante ou considérée comme ingrate. Les hôpitaux avaient en effet besoin de renforts mais n'étaient pas nécessairement prêts à accueillir le tout-venant.

La plupart d'entre nous étions de grands novices mais nous étions tout à fait prêts à accepter n'importe quelle fonction, n'importe quelle activité parce que la seule chose que nous souhaitions était aider là où le besoin s'en faisait sentir.

Au fil des jours, nous nous sommes adaptés et nous avons même été forcés de proposition sur des *modus operandi* ; nous avons énormément appris sur le matériel médical, notre vocabulaire s'est enrichi de dizaines de mots qui, on l'espère, ne nous serviront plus jamais !

Comme le disait Émile, il a fallu aussi apprendre des gestes élémentaires : nourrir un adulte, porter et manipuler un masque convenablement, mais aussi tout simplement à se laver les mains... nous avons définitivement changé notre manière de nous laver les mains ! ■

^[1] group chat : salon de discussion virtuel accessible à partir d'un site.

LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

TOUS LES SERVICES - LE MARIN ÉMILE - LE WEEK-END

Cet établissement accueille des personnes en situation de polyhandicap qui limite beaucoup les capacités d'autonomie et d'expression d'une personne.

« Quand j'ai vu l'annonce dans le chat UNOR, j'étais en recherche de quelque chose à faire. Sur le Slack^[1] mis en place par l'APHP^[2], j'avais du mal à identifier ce que je pourrais apporter et je m'étais fait à l'idée qu'on ne nous appellerait pas pour la réserve. » Une annonce tombée à point nommé donc !

Sur place Émile a découvert ses missions : aide aux repas, manutention, animation (jeux, activité jardinage, ménage...). « Le premier jour, j'ai été un peu saisi car finalement on ne sait rien faire. Je ne savais pas comment nourrir quelqu'un. Je craignais de faire de faux mouvements. » Mais le personnel, ravi de recevoir du soutien a bien aidé Émile à s'acclimater.

Même si les visites des proches étaient interdites, le virus s'est propagé rapidement au sein d'une population globalement très âgée. Beaucoup de décès sont à déplorer. Par principe, les renforts ne devaient pas se retrouver au contact des porteurs du virus, mais un dépistage massif a mis en lumière que près de 50 % résidents en étaient atteints. Il a fallu se rendre à l'évidence : cette précaution n'était pas viable dans la pratique. Néanmoins la présence de renfort pour tenir compagnie aux résidents était essentielle.

^[1] Plate-forme de communication collaborative.

^[2] L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (APHP) est l'établissement public de santé français qui exerce le rôle de centre hospitalier régional pour Paris et l'Île-de-France.



Émile à la maison d'accueil spécialisée d'Ormesson-sur-Marne.

À LA PITIÉ-SALPÊTRIÈRE

LA SALLE MORTUAIRE - LES MARINS CHARLES ET ARMAND - À TEMPS PLEIN



Charles (à gauche) et Armand à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

La chambre mortuaire de la Pitié-Salpêtrière a une capacité de 67 places, ce qui était malheureusement insuffisant face à l'afflux lié plus ou moins directement au coronavirus. Deux containers de 18 places chacun ont dû être ajoutés. En effet, si beaucoup de décès sont à imputer au virus, le nombre de morts dans les autres services a augmenté lui aussi. C'est un impact indirect de l'épidémie : les personnes atteintes d'affections de longue durée ont eu tendance à fuir les hôpitaux et à ne pas renouveler leurs traitements. Charles avait déjà de l'expérience dans le milieu hospitalier, ce qui n'était pas le cas d'Armand. Leur mission consistait à assister les équipes médicales de la chambre mortuaire sur certains actes, accompagner les familles des défunts, gérer la désinfection, la logistique et la répartition dans les emplacements.

« Je n'avais aucune idée de comment j'allais réagir. Ils voulaient des anciens militaires ou des réservistes car il faut un cœur bien accroché, mais c'est beaucoup moins éprouvant que ce à quoi je m'attendais. » confie Armand qui s'est porté volontaire. Il ne se voyait pas rester les bras croisés alors que tant de monde avait besoin d'aide.

Les deux réservistes ont apporté leur énergie, leur sérieux et leur sens pratique. Les équipes quant à elles, leur garantissaient un soutien moral bienveillant et s'assuraient que tout se passait au mieux pour eux, avec en permanence le souci de partager leurs connaissances et leur expérience. « Je me suis senti à l'aise immédiatement car ça ressemblait à une vie d'unité. Il y a de la cohésion, un esprit d'apprentissage et de soutien extraordinaires. Ils nous ont fait confiance très vite ».

AU KREMLIN-BICÊTRE

LA SALLE MORTUAIRE
L'AVIATEUR GUILLAUME - LE WEEK-END

Guillaume avait du temps à la suite de l'annulation de ses jours de réserve et l'envie d'aider le personnel hospitalier submergé, leur détresse l'indignait. « *Les gens qui font autre chose qu'être soignants, là-dessus on peut les aider* ». Il n'a donc pas hésité à se porter volontaire au poste de brancardier de la chambre mortuaire du Kremlin-Bicêtre. « *C'est bien que nous soyons là afin de préserver les étudiants en médecine du morbide* ». En effet, pour ce genre de poste, les réservistes et militaires retraités étaient privilégiés. L'APHP ne voulait pas prendre le risque de démoraliser ou dégouter ses étudiants. « *J'ai quand même pu poser mes limites et rester dans un travail de manutention et ne pas faire des choses trop en contact avec les personnes décédés* ».

La présence de Guillaume a permis aux cadres d'envoyer des personnels en repos et de soulager l'équipe : pousser des brancards c'est physique ! « *Dès lors qu'ils ont su que j'avais choisi de venir les aider, que c'était un choix délibéré, tout s'est très bien passé, j'ai été bien accueilli et formé. Quand on dépasse le contexte, l'ambiance est bonne.* »

Le poste requérait beaucoup d'organisation : gérer le ballet des dépouilles, de la police, des familles, des pompes funèbres, des mises en bière, du téléphone qui sonne en permanence... mais aussi gérer la surcharge de décès. En effet, comme à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, la capacité de la chambre mortuaire du Kremlin-Bicêtre était inférieure aux besoins ; il

y avait donc aussi des camions réfrigérés à l'extérieur.

« *Le premier jour j'ai été touché ; j'avais la nausée à cause de ce que je voyais, les odeurs... les moments chargés d'émotion. Puis finalement on se rend compte que les odeurs ne sont pas si fortes que cela* » !

Guillaume s'est habitué à ses nouvelles fonctions qui exigeaient rigueur, force physique et force mentale au sein d'une équipe soudée ravie de recevoir des paires de bras supplémentaires.

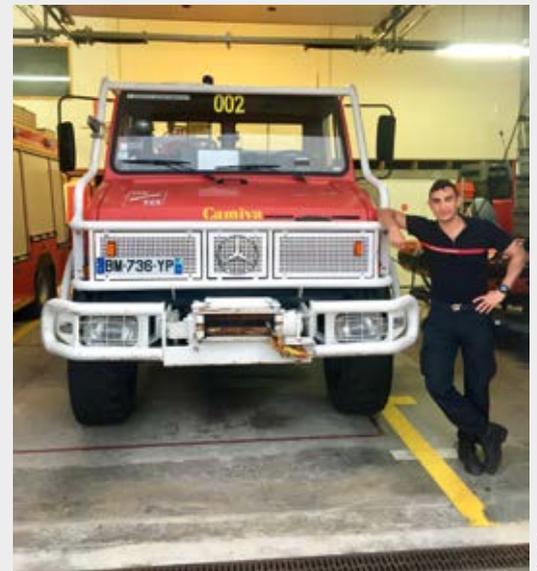


Guillaume à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

© DR

AVEC LES POMPIERS DE L'ÎLE-DE-RÉ

LA CASERNE - RÉSERVISTE
DU SCA MATTHIEU ET POMPIER
VOLONTAIRE - À TEMPS PLEIN



© DR

Mathieu chez les pompiers à l'Île-de-Ré.

Mathieu s'est porté volontaire dans sa caserne de rattachement pour renforcer les équipes en manque de personnel puisque beaucoup de pompiers, en première ligne, sont tombés malades pendant cet épisode de Covid-19.

La question ne s'est pas posée ; dès le début du confinement, il s'est signalé et s'est rendu sur l'Île-de-Ré. Il voulait rendre service, aider et ne pas rester inactif. Pari gagné avec plus de deux mois sur place !

Au cours de cette période, il a pu constater une baisse certaine des accidents de la route due au confinement, mais une hausse des incidents domestiques en plus des interventions pour des suspicions de Covid. « *Le dispatch envoie le SAMU sur les interventions où un médecin est nécessaire ; sur les autres, il envoie les pompiers* ».

« *Les nouvelles procédures de protection créent une distance mais ça reste quand même proche du travail habituel. Les gens sont toujours contents de voir les pompiers ; ils sont rassurés car ils se disent que s'ils se trouvent en détresse respiratoire, on a le matériel !* »

À HENRI-MONDOR

SERVICE RÉANIMATION COVID : LE RBI LE GENDARME MATTHIEU ET L'AVIATRICE EMMA SERVICE IMAGERIE L'AVIATEUR FRÉDÉRIC - TOUS À TEMPS PLUS QUE COMPLET !

« À la suite de l'annonce sur le groupe UNOR-jeunes, je n'ai pas eu la moindre hésitation quant à me porter volontaire. Peu importe le genre de mission ou les conditions dans lesquelles elle devait s'exercer » déclare Matthieu, propos partagés par nous trois.

« Mon impatience à vouloir servir a pu expliquer la rapidité de ma réflexion » ajoute-t-il. L'annonce parue, le lendemain nous étions en poste. Nous

avons commencé par préparer les 85 chambres du nouveau bâtiment « Réanimation-Blocs-interventionnel » (RBI) de l'hôpital qui devait initialement ouvrir en juin.

Alors que nous transportions les matelas, installions les boccas d'aspiration et les prises d'O₂, les électriciens et autres colleurs de lino étaient à pied d'œuvre dans les couloirs. Une situation irréaliste !

Puis les premiers soignants et les premiers patients sont arrivés. Notre mission était dès lors d'organiser les stocks et d'approvisionner les équipes en protections et en équipements médicaux : des kits de dialyse aux sondes d'intubation, en passant par des seringues en tous genres ou des pansements. J'ignorais qu'il y en avait une telle diversité !

DES ÉMOTIONS TRÈS FORTES

Pour ma part, j'ai tenu à me rendre utile dans cette crise sans précédent tout comme mes camarades. Mais je voulais aussi être confrontée à la réalité de ce virus dont on entendait tant parler. Celui qui régentait désormais nos vies, celui qui cristallisait tant de frustrations, celui dont on entendait le compte quotidien de ses victimes sans trop savoir ce que cela voulait dire.

En immersion en service de réanimation Covid, j'ai pu constater que la réalité était bien pire que ce que j'avais imaginé. Être patient en réanimation, ce n'est pas juste être endormi avec un tube dans la bouche ! Croiser les familles qui viennent faire leurs adieux à un parent inconscient et abîmé par un mois de



Emma, Frédéric et Matthieu à l'hôpital Henri-Mondor.

« réa » est plus laid qu'on ne le croit. Constaté la fatigue et la peine des soignants qui sont témoins de tant de décès est déconcertant.

Mais ça nous ne pouvions rien y faire. Le plus gros défi de notre mission a sans nul doute été la charge de gérer les stocks de masques et de surblouses. Nous recevions les protections au compte-gouttes et ne pouvions pas toujours accéder aux demandes

des cadres de santé parfois gourmands. Il fallait donc faire tampon entre l'approvisionnement en période de pénurie mondiale et des soignants inquiets – voire en colère – en demande. C'était humainement compliqué et je partage ce qu'a dit Matthieu : « Cette expérience fut riche sur le plan humain et nous a montré le meilleur comme le pire du genre humain ».

Heureusement, nous retenons surtout le positif et la reconnaissance de nombreux cadres, médecins, infirmiers et aides-soignants qui étaient profondément touchés par notre démarche.

UNE FORMATION DÉDIÉE

Frédéric lui, était détaché au service imagerie en tant que brancardier ; c'est aussi lui qui gérait l'équipe renfort. Sa tâche était de conduire les patients atteints du Covid ou pas au scanner ou à l'IRM. Il assistait aussi le personnel dans l'exécution de radiographie au plus près des patients Covid, dans leurs chambres. « Avant cette mission, j'étais totalement solitaire et frustré de ne pas avoir été mobilisé par l'armée et de ne pas savoir quand je reprendrai le travail ». Son désir de rendre service au personnel médical et son souhait de voir la réalité du terrain pendant l'épidémie ont été comblés.

« Les aides-soignants nous ont réservé un accueil chaleureux, nous avons eu une formation dédiée à l'hygiène dont j'applique aussi les préceptes dans le cadre personnel, notamment quand je vais faire mes courses. Ils ont pris le temps de tout nous expliquer ».



ASSOCIATIONS TERRITORIALES

LES RÉSERVISTES CITOYENS AUX CÔTÉS DES MILITAIRES

Les réservistes citoyens Terre de la DMD de Corrèze se sont fortement impliqués dans le cadre du Plan famille, en complément de l'opération *Résilience*.

Le président de la République a décidé, le 25 mars, sur proposition de la ministre des Armées et du chef d'état-major des armées, de lancer l'opération *Résilience*. Il a demandé une attention particulière et un effort significatif centrés sur l'aide et le soutien aux populations. Il a aussi souhaité l'appui aux services publics pour faire face à l'épidémie du Covid-19 dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection.

UN PLAN D'ACTION CIBLÉ

Alors que la Nation avait plus que jamais besoin du concours de chacun dans ce combat collectif, les réservistes citoyens Terre, membres actifs du Plan famille mis en place au sein de la base de défense de Brive, ont décidé de soumettre à l'autorité militaire locale un plan d'action ciblé et concret.

Ce plan reposait sur une aide à la mise à disposition de masques homologués pour les adultes et les enfants, et sur un soutien aux conjoints et enfants, impactés par ce déconfinement.

MISE À DISPOSITION DE MASQUES

Notre première action consista donc à répondre à un besoin de masques. La réponse passa par le biais d'une entreprise d'insertion, l'Association de préfiguration de la régie de territoire du bassin de Brive. Eu égard à la crise sanitaire, les actions de



L'insigne de la base de défense de Brive.

l'association avaient été recentrées dans la fabrication en urgence de masques avec le souci d'en accroître la production pour plus d'efficacité au service de la population.

Après vérifications indispensables par le médecin du Service de santé des armées, une estimation des besoins auprès des familles regroupant les quatorze entités de la base de défense a pu être dressée. Le commandant en second de la base de défense de Brive a alors répondu favorablement à cette offre de service en passant commande, s'agissant des masques pour adultes et enfants.

SOUTIENS PSYCHOLOGIQUE ET SCOLAIRE

Notre seconde action consistait à répondre au besoin des conjoints et enfants pouvant

être impactés dans cette période inédite, en apportant une aide au plan psychologique et au plan scolaire.

Deux réservistes citoyens Terre psychologues et un réserviste citoyen Terre de l'Éducation nationale ont répondu à cet appel. Enfin, à la suite d'une demande du SSA en direction des adhérents de l'UNOR pour renforcer ses établissements hospitaliers, un chirurgien réserviste de l'AO-CR 19, tout juste à la retraite, a renfilé sa blouse blanche afin de répondre à cet appel particulier.

EFFICACITÉ ET SOLIDARITÉ

Face à cette crise sans précédent, les actions novatrices qui ont été menées démontrent la synergie entre les acteurs du lien Armée-Nation.

Notre objectif reposait sur l'efficacité et la solidarité au service des familles de militaires fortement impliquées dans la vie de la cité et de son bassin, dans l'esprit de renforcer le lien fort qui unit la ville de Brive à sa garnison. ■



Association des Officiers et Cadres de Réserve de la Corrèze.

ASSOCIATIONS TERRITORIALES

LE MOT DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

PAR LE COLONEL (R) PHILIPPE MONTALBOT
PREMIER VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT NATIONAL DES ORGANISATIONS TERRITORIALES INTERARMÉES

Les propos exprimés dans cet article ne représentent que et uniquement l'opinion de leur auteur. Ils n'engagent en rien la revue *Armée & Défense* et l'UNOR et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position officielle de leur part.

MES CHERS CAMARADES,

Dans notre langage nous dirions que nous avons vécu une mise aux arrêts forcée !

Le progressisme nous a appris que nous étions en fait confinés, « *dans le strict respect des droits humains et d'une manière qui soit nécessaire et proportionnelle au risque évalué* ». Après les mots forts « *d'état de guerre* », les autorités étaient dans l'obligation d'entretenir quotidiennement l'intérêt : points de situation, annonces multiples, interventions souvent rapidement contredites ; un « bombardement » permanent ponctué par le « comptage » macabre du soir.

La répétition du mot « guerre » a choqué ; de fait, pas de tirs, pas d'invasions, pas d'exode, nos maisons sont toujours debout... et nous avons toujours en mémoire que lorsqu'enfant nous disions « jouer à la guerre » devant nos arrière-grands-parents qui en avaient vécu deux, nous étions rappelés à l'ordre : « *tu parles sans savoir les horreurs que cela représente* ». Selon l'âge suivait une explication adaptée.

Que pouvons-nous retenir de cet épisode ?

Que nous avons subi une bataille de communication intense, dont les médias ont été les amplificateurs, multipliant les intervenants du monde des experts et spécialistes, du monde politique, qui ne devaient pas connaître ce proverbe arabe : « *Si ce que tu as à dire n'est pas plus beau que le silence, alors tais-toi* ». »

Qu'il y avait avantage à vivre hors des villes, sans tentation de la télécommande et du bourrage de crâne lié, pour se délecter du silence pendant deux mois, sans bruit de moteur sur terre comme dans les airs !

Que ce fut l'occasion de « cultiver son jardin » ; redécouvrir la générosité de la nature certes, mais à l'instar de Voltaire, dédier plus de temps à cueillir les richesses des grands esprits de notre culture ; de même, très naturellement, oublier le brouhaha extérieur pour vivre le renforcement de la cellule de base essentielle qu'est la famille.



Nombreux sont les descendants de l'exode rural à découvrir que vivre dans un appartement dans une ville dense n'est pas forcément un progrès pour l'épanouissement de l'être humain.

Par cette expérience, le monde rural sort justement respecté et considéré ; espérons que ce sera matérialisé par la décentralisation de la décision, enfin réellement adaptée aux spécificités des territoires, pour restaurer la confiance.

Que la crise sanitaire fait vaciller notre économie : la France descendra-t-elle encore une marche ? À l'intérieur, le président de la République a pris un engagement solennel fort devant nous le 16 mars : « *pour la vie économique, pour ce qui concerne la France, aucune entreprise, quelle que soit sa taille, ne sera livrée au risque de faillite. Aucune Française, aucun Français, ne sera laissé sans ressources* ». Parole présidentielle très lourde. C'est tout le monde occidental qui est fragilisé. Opportunité pour certains, il suffit d'observer les raids d'achats d'actions aux cours massacrés par des pays concurrents. La souveraineté est ainsi grignotée.

Malheureusement, aux difficultés économiques s'ajoutent des événements qui invitent à la prudence et au courage. Mouvements violents aux États-Unis ? Une aubaine pour certains

qui souhaitent fissurer notre démocratie, en important le modèle ici. Une opération de victimisation, par manipulation, provocations, avec des manifestations violentes relayées dans les villes du pays encore engourdi, au prétexte d'une affaire de délinquant décédé qui est devant la justice.

Accepter la remise en cause amalgamée de la police, de la gendarmerie (donc du milieu militaire), et de l'action de la justice, par des activistes agissant au mépris des règles sanitaires sans intervention ferme de l'État est preuve de l'effritement de l'autorité due à la lâcheté des hommes (politiques) à faire respecter stricto-sensu les textes qui la régissent, d'une part, et au détournement des moyens suffisants qui devraient doter les institutions qui sont chargées de la protéger, d'autre part.

Fort heureusement les patrons militaires de nos armées et de la gendarmerie, eux, ont la culture du corps solidaire et ne manquent pas de marquer leur soutien et leur bienveillance envers leurs subalternes. Nous en sommes solidaires, heureux rassurés, car nous savons qu'un Chef défend ses hommes, quand d'autres protègent leurs carrières...

La France va-t-elle plié le genou devant ces attaques de l'intérieur ? D'autres civilisations ont vécu la décadence, et ont sombré. Vivons-nous les dernières lueurs des « Lumières » ?

La jeunesse de notre pays, bien qu'ayant été coupée de l'Histoire de France, est étonnée, curieuse de savoir pourquoi on en est arrivé à ces fragilités, ces peurs de la vérité. Notre mission est aussi de lui ouvrir les portes de notre culture pour qu'ils [les jeunes] alimentent leur construction, permettent l'avenir, en vue d'incarner le redressement de la France, de défendre leur Liberté, la confiance en leur souveraineté sur leur sol.

Nous avons été arrêtés sur notre chemin, c'est avec enthousiasme que nous reprendrons notre route ! ■



LIBRES PROPOS

MÉMOIRE-HISTOIRE OSEZ RACONTER...

Publiés quelques jours avant l'anniversaire du 8 Mai dans le Trait-d'Union quotidien transmis par l'UNOR pendant la période de confinement à ses adhérents, les libres propos du commandant (RC) Beaulieu, présidente de l'UDOR 41, invitent à une approche pleine de bon sens à propos de la transmission de la Mémoire.

Nous sommes en mai, enfin un jour férié ! Enfin, depuis quelques semaines, il y en a un paquet de jours fériés non ?

Mais au fait, n'y a-t-il pas un truc spécial en mai ? Mais oui, le 1^{er} Mai, le jour où tout le monde arrête de travailler pour fêter le travail... Et le 8 Mai, c'est quoi déjà ? Je sais qu'on ne travaille pas, qu'avec un peu de chance ça tombe un mardi et que l'on a quatre jours de pont si le patron est sympa. Et l'Ascension, c'est bon, ça aussi... c'est un jeudi aussi, et zou, encore un pont.

Écrit surréaliste ? Et pourtant... Qui sait que dans la plupart des pays, le 1^{er} Mai fait référence à la grève du 1^{er} mai 1886, à Chicago, pour exiger qu'une journée de travail ne fasse pas plus de huit heures ? Des manifestants et policiers y laissèrent la vie trois jours plus tard.

Qui se souvient, vraiment, sans réfléchir, de ce que représente le 8 Mai ? D'abord quand ? Vous seriez surpris d'entendre certaines réponses, sous forme de questions souvent : c'est le début d'une guerre ? La fin de la Guerre 14/18 ? C'est le milieu du printemps ?

Vous tentez de donner une piste, en indiquant qu'il s'agit du 8 mai 1945. Alors là, mis à part quelques lycéens qui vont passer leur Bac, quelques férus d'histoires, les

membres d'associations mémorielles ou d'anciens militaires, vous n'aurez en guise de réponse qu'un regard évasif et une moue dépitée.

Pas découragé, vous lancez deux autres mots : Résistance, Shoah. Et alors que vous pensiez avoir touché le fond... le plus savant vous dira que la résistance est un principe étudié en électricité, sans se po-



Le commandant (RC) Hélène Beaulieu, présidente de l'UDOR 41, ici capitaine à Mayotte en 2012.

ser la question de savoir pourquoi vous associez ce mot à cette date.

Quant à Shoah, le plus assuré vous dira que c'est le nom d'un abonnement téléphonique ! Oui je sais... en rire ou en pleurer ? Le doute vous travaillera longtemps. Un autre se souviendra de la visite d'une vieille dame, dans son collège, avec un tatouage bizarre sur le bras, qui a été en prison à cause de sa race ; au moins celui-là aura retenu quelque chose.

Mais réfléchissons bien. Pour nous, le 8 mai 1945 évoque la fin de combats mondiaux, des oncles, tantes, pères et mères parfois qui racontaient – peu, il faut le reconnaître – cet épisode qui a amputé leur vie de son innocence.

Des massacres organisés, en camp ou dans les villes (Oradour, Tulle, Maillé, Bergen Belsen, Ravensbrück), des héros très discrets (Hans et Sophie Scholl, Alfred Stanke), d'autres qui sont passés dans la lumière (de Madeleine Rifaud à Jean Moulin).

Chaque année, de plus en plus difficilement, nous nous extirpons de nos lits, dès potron-minet, pour être prêts à l'heure. Les costumes sont propres, les drapeaux pavoisent, le rituel est le même, les musiques d'accompagnement aussi.

Nous devenons plus vieux, moins nombreux, parfois accompagnés de jeunes



La nécropole nationale de Bellefontaine de la Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

qui vous restent pour préparer votre offensive mémorielle.

Fouillez dans les placards, sortez les vieilles photos, rendez-vous sur le site Internet Mémoire des hommes, trouvez des liens internes qui se rapportent à l'histoire de vos parents qui ont vécu cette guerre. Puis communiquez avec vos enfants, petits-enfants. Racontez-leur, expliquez-leur, profitez-en. Jamais un public n'aura été aussi captif ; à vous de rendre cette histoire captivante.

leurs enfants et petits-enfants, dans un pays démocratique.

Ils pourront même aller à Saint-Doulchard sur cette modeste tombe d'Alfred Stanke (Frère Alfred, dit le Franciscain de Bourges) ou à la Ferté-Saint-Aubin pour lire les noms sur les tombes et réaliser que certaines sont anonymes... d'où l'impérieuse nécessité de se souvenir.

En sortant de Bourges, ils regarderont ce petit monument perdu dans une végétation mal entretenue, à la pointe de la

« Fouillez dans les placards, sortez les vieilles photos, rendez-vous sur le site Internet Mémoire des hommes. Communiquez avec vos enfants, petits-enfants. Racontez-leur, expliquez-leur, profitez-en. Jamais un public n'aura été aussi captif ; à vous de rendre cette histoire captivante. »

qui ne voient que ces papys et mamies, un peu obstinés à revenir sur cette place, année après année.

Nos regards sont de plus en plus lointains, n'arrivant pas à accepter que le public puisse autant se clairsemer au fil des ans. Enfin, mon grand-père est-il mort pour rien ? Ma tante a-t-elle été déportée en vain ? Se sont-ils battus ainsi, à 16, 20 ou 60 ans, pour que personne ne s'en souvienne ?

Ce 8 mai 2020 va ajouter de la douleur à la douleur. Les cérémonies sont prévues, mais avec qui ? Le maire, deux trois présidents d'associations, chacun séparé d'un mètre et masqué ? Une gerbe de fleurs qui n'aura jamais autant ressemblé à une gerbe mortuaire. Inutile d'espérer que ce soit d'autre. Force et bon sens font loi, restons chez nous !

Quelques-uns seront tentés, bien entendu, de « résister » à leur manière, d'y aller malgré tout. Ils y gagneront, peut-être, une pauvre gloire journalistique éphémère, mais à mon sens bien pitoyable.

Je vous propose autre chose. À l'heure du confinement, à cette époque où jamais les moyens de communication n'ont été aussi nombreux, profitez des cinq jours

Racontez-leur, ce que vous savez, ce que vous avez vécu peut-être, osez leur dire votre engagement, vos peurs, vos deuils, votre espoir dans l'avenir, vos convictions, vos doutes. Osez démolir les discours révisionnistes. Allumez en eux la flamme du souvenir. Lisez dans leurs yeux l'étonnement, les questions, l'admiration parfois. Expliquez-leur pourquoi, chaque 8 mai, qu'il pleuve ou pas, malade ou pas, motivé ou pas, vous « y allez » ou, au contraire, pourquoi vous « n'y allez jamais ». Expliquez-leur que quelle que soit votre attitude, une chose réunit « celui qui y va » et « celui qui n'y va pas » : la mémoire, le souvenir, le respect.

Faites-leur savoir, sans pour autant vous souvenir de qui en est vraiment l'auteur – pour moi, c'est Saint Augustin – que vous avez fait vôtre cette citation : « *Les morts ne sont vraiment morts que lorsqu'il n'y a plus personne pour penser à eux.* »

Alors non, ces personnes honorées ce 8 mai 2020 ne mourront pas vraiment. Par cette posture de mémoire, le souvenir de leurs actions, de leur engagement, de leur mort restera dans les mémoires.

Grace à ce qu'ils ont accompli, vécu, subi, des 8 Mai sont possibles, pour eux, pour



Le frère Alfred était un moine franciscain allemand. En tant qu'infirmier militaire dans la prison du Bordiot à Bourges pendant la Seconde Guerre mondiale, il se signala par son humanité à l'égard des prisonniers et notamment des résistants.

D 944 et de la D 2076, qui évoque Michel Mornet, décédé le 5 septembre 1944. Ou encore ils liront les noms inscrits sur cette plaque, que plus personne ne regarde à Lamotte-Beuvron, qui liste les Juifs retenus dans cet ancien sanatorium avant d'être déportés.

Ils intégreront alors que la grande Histoire s'est faite par une accumulation de petites histoires, ainsi nommées et pourtant si essentielles.

Voici donc le défi que je vous lance : restez chez vous et racontez-leur le 8 Mai ! ■

ASSOCIATIONS TERRITORIALES

TEXTE : CAPITAINE (H) HERVÉ DERNONCOURT - TRÉSORIER DE L'UNOR BÉTHUNE



PARCOURS CIVIQUE

LE 1^{er} RALLYE DES COLLINES D'ARTOIS

Le dernier week-end de février, l'ASORBE organisait le premier Rallye des collines d'Artois, une épreuve réunissant douze équipes de jeunes issus des parcours civiques.

L'Association des sous-officiers de réserve de Béthune (ASORBE), aidée des officiers de l'Union nationale des officiers de réserve et organisations de réservistes de l'arrondissement de Béthune (UNOR-AB), a organisé la première édition du rallye des collines d'Artois.

Cette épreuve s'est déroulée autour de Barlin (Pas-de-Calais). Elle réunissait douze équipes des jeunes issus des parcours civiques (cadets, associations...).

SECOURISME, TOPO...

Le montage administratif et logistique de cette première édition a été assuré par les équipes de l'ASORBE présidée par CCH (RC) Mickael Lechardeur. Il s'est révélé sans faille. Des ateliers techniques ont été mis en place ainsi qu'un parcours de 40 kilomètres avec balises en zone boisée.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'UNOR Béthune et du rapprochement des organisations de réservistes, le capitaine (H) Guy Titrent a déployé l'ensemble des épreuves techniques : parcours 40 km, atelier secourisme, tir, identification, topographie, etc. Le capitaine (H) Hervé Deroncourt a assuré pour sa part la sécurité sur le parcours et le suivi des équipes.

Le colonel (H) Jean-Michel Delelis et le capitaine (H) Bernard Leroux ont collaboré aux cellules d'accueil et de résultats.

EN PRÉSENCE DES AUTORITÉS

Le soleil n'était pas de la partie et les condi-



Les jeunes participants au premier Rallye des collines d'Artois réunis autour du sénateur du Pas-de-Calais, M. Michel Dagbert.

tions météo furent difficiles pour tous ces jeunes concurrents.

À l'issue du rallye, une prise d'armes s'est tenue au monument aux Morts de la ville, présidée par M. Michel Dagbert, sénateur du Pas-de-Calais. Le colonel (R) Daniel Remoleux, président de l'UNOR-AB et le lieutenant-colonel (H) André Deis, président régional de l'UNOR, ont passé les troupes en revue.

La cérémonie s'est conclue avec le défilé des véhicules militaires de l'association Véhicules Militaires d'Artois (VMA). La remise des coupes s'est quant à elle déroulée à la salle des fêtes de Barlin.

Il convient de remercier le maire de Barlin, M. Julien Dagbert, les élus et les

équipes administratives et techniques de la ville qui ont apportés leur soutien total et la mise à disposition des équipements sportifs de la ville.

UNE 2^e ÉDITION EN PRÉPARATION

La situation sanitaire qui a suivi et le confinement (strictement respecté par nos adhérents) ont porté un coup d'arrêt brutal aux valeurs portées par cet événement : le partage, la cohésion, l'effort collectif, la convivialité.

Nos associations ASORBE et UNOR-AB travaillent d'ores-et-déjà à l'avenir de nos actions au profit des jeunes engagés dans leur parcours civique et républicain. ■



TOURISME

LES AUVERGNATS OUTRE-ATLANTIQUE

Chaque année, les membres de l'AOR 63 participent à un voyage culturel. En 2019, ce fut au Canada et dans l'est des États-Unis.

Depuis plus de 30 ans, l'AOR 63 pérennise deux activités de détente au profit de ses membres : un repas dansant aux mois de mars ou avril, et un voyage en mai ou en octobre.

En 2019, nous nous sommes envolés vers le Canada puis avons rayonné dans l'est des États-Unis.

ARRIVÉE À QUÉBEC, DÉPART DE BOSTON

Nous avons ainsi découvert Québec, Montréal, Ottawa et Toronto, puis le parcours s'est poursuivi le long du Saint-Laurent jusqu'aux chutes du Niagara. Enfin, nous avons franchi la frontière des États Unis et nous nous sommes rendus à Harrisburg, Washington, Philadelphie, New-York et Boston, notre étape finale.

Ce voyage 2019 regroupait des camarades de divers horizons venus d'Auvergne principalement, mais aussi de Corrèze (AOR 19) et de la région parisienne.

DE L'ÉRABLIÈRE AUX CHUTES DU NIAGARA

Au voisinage de Montréal, nous avons découvert la nation huronne autour d'un déjeuner dans leur village puis nous avons visité une érablière et dégusté ses produits dans la cabane à sucre. À Ottawa, magnifique cité avec de nombreux parcs, nous avons visité un impressionnant musée des civilisations.

Avant d'atteindre Toronto, nous avons eu la chance de découvrir, sous le soleil, la région des Mille-Îles aux habitations



Photo de famille des participants au voyage de l'AOR 63 en 2019.

typiques. L'apothéose de ce passage au Canada fut, bien sûr, la découverte des chutes du Niagara dont le spectacle nous laisse un souvenir inoubliable.

UNE ÉTAPE AU CIMETIÈRE D'ARLINGTON

L'arrivée aux États-Unis débute par la visite du capitol de Pennsylvanie, puis la découverte de Washington avec vue de la Maison Blanche et entrée au cimetière national d'Arlington, un cimetière militaire où sont enterrés plus de 290 000 anciens combattants, de la guerre de Sécession à nos jours.

Après Philadelphie, nous voici à New-York avec les visites du World Trade Center (lieu de l'attentat de 2011), du quartier de Wall Street (royaume des gratte-ciel), de Broadway (avec ses publicités géantes) et le passage devant la statue de la Liberté qui nous laissent des images impérissables. La fin du voyage se fit à Boston avec, entre

autres, un arrêt à l'Université de Harvard. La destination 2020 qui doit réunir une quarantaine de participants est prévue en Ouzbékistan, au mois d'octobre, si les conditions sanitaires liées au coronavirus ne nous empêchent pas de partir. ■

L'AG 2020

Les associations d'officiers et de sous-officiers de réserve du Puy-de-Dôme ont tenu leur AG annuelle le 29 février 2020 au Casino de Royat-Chamalières.

Ce fut notamment l'occasion de rappeler leurs participations aux différentes cérémonies commémoratives ainsi qu'aux cérémonies d'accueil et de départ des militaires participant à l'opération *Sentinelles*.

À l'issue de cette AG, un repas de cohésion a été servi à l'hôtel Royal Saint-Mart en présence du maire de Chamalières et adhérent, Louis Giscard d'Estaing.

La journée s'est poursuivie avec une conférence du médecin colonel (R) Yves Ginoux et de son épouse Sabine sur l'Afrique sahélo-saharienne, puis par la présentation du rallye aérien Toulouse-Saint-Louis du Sénégal par le capitaine de corvette (R) Bertrand Sciamia.

À l'issue des conférences, chacun s'est rendu vers le monument où une gerbe fut déposée.

ASSOCIATIONS TERRITORIALES

TEXTE : LIEUTENANT-COLONEL (R) JEAN BUVAT - PRÉSIDENT DE L'AORH ALLIER



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AORH VICHY-MOULINS : BILAN ET PERSPECTIVES

Le 8 décembre dernier, les membres de l'Association des officiers de réserve et honoraires de Vichy-Moulins se réunissaient en assemblée générale.

La lecture du bilan d'activités a notamment mis en évidence la forte mobilisation de certains de nos membres lors des manifestations organisées dans le cadre du centenaire de l'Armistice, la présence d'une délégation avec son porte-drapeau aux nombreuses manifestations patriotiques et officielles, et la bonne participation au cycle de conférences de l'ANSORAA et au programme d'activités conviviales et amicales.

Dans son allocution, le président a retracé l'activité de l'AORH et rappelé la genèse de la création de l'association départementale, volonté de rapprochement indispensable entre les associations mémorielles et patriotiques.

Georges Cautier, président régional et membre du CA de l'UNOR et de l'ASUNOR, a quant à lui dressé un bilan



Assemblée générale de l'AORH Allier.

des réservistes dans les quatre départements d'Auvergne.

GILETS JAUNES

Se tournant vers les autorités, le président leur a rappelé l'entière disponibilité des réservistes de l'Allier qui ne failliront pas à leurs engagements.

Le LCL Sandoz, commandant en second

du groupement de gendarmerie de l'Allier, qui faisait partie des personnalités invitées, a relaté la très forte mobilisation des gilets jaunes dans notre département en décembre 2018. Il a précisé que sans le renfort des réservistes, la gendarmerie n'aurait pas pu mener à bien ses missions.

Le CBA Jean-François Bir, DMD adjoint de l'Allier, a quant à lui présenté l'Organisation territoriale interarmées de Défense (OTIAD), c'est-à-dire le déploiement opérationnel des forces armées dans le département de l'Allier en temps de crise.

Après un échange avec la salle, le président de l'AORH a remercié les intervenants pour la qualité de leurs présentations. Les personnalités et les membres présents se sont ensuite rendus au monument de la Victoire de Moulins pour y déposer une gerbe. ■

INTERACTIVITÉ avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet :

**des documents,
des informations et des photos
complètent les articles publiés.**

www.unor-reserves.fr

MENU > [Revue Armée & Défense]
PUIS > [Découvrir notre revue]
et [Les + de ce numéro]



RENCONTRE AVEC UN RÉALISATEUR

« JE TROUVE DANS L'HISTOIRE DE PUISSANTS ÉLÉMENTS DE RÉCIT »

Passionné par l'Histoire de France et la Seconde Guerre mondiale, Gabriel Le Bomin avait réalisé, en 2017, *Nos Patriotes*, un film traitant de la Résistance face aux Allemands. Son dernier opus, *De Gaulle*, sorti en salle début mars, retrace l'action du futur chef d'État en mai-juin 1940.

Gabriel Le Bomin, on vous connaît pour vos documentaires, notamment sur la Seconde Guerre mondiale et sur la guerre d'Algérie. Mais qui êtes-vous ? Quel est votre parcours ?

Après des études de cinéma en Italie, j'ai eu la chance de faire mon service national à l'ECPA (Établissement cinématographique et photographique des Armées). J'ai eu la confiance de mes chefs et j'ai pu réaliser plusieurs courts documentaires, notamment pour le magazine des armées *Top Défense*. Ça a été déterminant car la pratique quotidienne durant un an du travail de réalisateur a été très bénéfique.

Par la suite, j'ai un parcours de réalisateur assez classique. Plusieurs court-métrages de fiction, le dernier en date, *Le Puits*, a été remarqué par la profession et a convaincu un producteur de m'accompagner dans l'écriture d'un premier long-métrage, *Les Fragments d'Antonin*. Depuis j'ai réussi à alterner films de fictions et documentaires.

*Le film *De Gaulle* que vous avez réalisé est sorti sur les écrans le 4 mars. Il est votre quatrième long métrage. Pourquoi s'être intéressé au Général De Gaulle ?*



Lambert Wilson, ici dirigé par Gabriel Le Bomin, incarne le Général De Gaulle.

À travers mes documentaires, j'ai souvent approché le personnage de De Gaulle. Je suis à l'origine d'une collection de films sur la France Libre pour le musée des Invalides, puis d'un documentaire sur la guerre d'Algérie et un autre sur l'histoire de la V^e République... J'ai eu le sentiment que tout cela pouvait servir de préparation pour l'écriture d'un long-métrage.

Mais c'est avec ma coscénariste, Valérie Ranson-Enguiale, que nous avons réussi à trouver la porte d'entrée dans cette grande frise chronologique qu'est la vie de De Gaulle en nous concentrant sur le moment où il devient le général De Gaulle au mois de juin 1940.

Qu'est-ce qui vous fascine le plus dans le personnage de Charles De Gaulle ? Son côté militaire ? Sa faculté à ne pas renoncer ? Celle de rassembler ? Son approche politique ?

Ce qui a de plus remarquable c'est la clairvoyance de De Gaulle dans cette période de chaos, liée à l'effondrement militaire et politique du pays. Il arrive à voir plus loin que les événements avec une fermeté de pensée incroyable.

Il y a aussi sa capacité à rompre avec tout ce qui le constitue parce qu'il est convaincu qu'il pense juste. Un militaire qui désobéit pour imposer ses vues, seul contre tous, il y a quelque chose d'unique, de romanesque qui ne peut qu'inspirer des auteurs de film.

Et puis en faisant ce film, j'ai compris que toute la pensée de De Gaulle quand il conçoit la Constitution de notre République, prend sa source dans l'observation de l'écroulement politique de juin 1940. C'est au fond l'unité intellectuel de l'homme qui est fascinante.

Le choix de circonscrire ce film sur une période coïncidant peu ou prou à la bataille de France (10 mai – début juillet 1940) est-il volontaire ?

Oui, nous étions avec Valérie Ranson-Enguiale convaincus de nous perdre si nous n'arrivions pas à limiter le récit, à prendre comme point final la disparition du personnage. Pour une série cela aurait été possible mais pour un film d'une heure quarante-cinq, non. Le récit se clôt quand débute l'épopée de la France Libre.

En revanche ce qui nous intéressait c'était d'explorer les plis de l'intimité de Charles et d'Yvonne dans les semaines qui précèdent la prise de décision, celle du saut dans l'inconnu.

Avez-vous souhaité passer un message historique ou politique à travers ce biopic ?



L'affiche du film *De Gaulle* réalisé par Gabriel Le Bomin.

Non, je n'aborde jamais un projet avec l'intention de délivrer un message. Ce qui me motive avant tout, en fiction, c'est l'intensité de l'histoire, le parcours des personnages et avec celui de Charles et d'Yvonne, la dramaturgie de l'Histoire est particulièrement riche et inspirante pour des scénaristes.

En revanche, je suis convaincu qu'un film historique est à la fois une tentative de reconstitution minutieuse et fidèle mais aussi le reflet de l'époque qui le produit. Un film sur De Gaulle et son épouse Yvonne en 2020 n'est certainement pas le fruit du hasard. Peut-être que notre époque permet-elle de penser un grand homme dans son parcours intime et même amoureux et de poser à ses côtés un personnage féminin fort et déterminé.

© DR

Le public aussi perçoit la dimension politique du personnage et ne peut s'empêcher de s'interroger sur notre époque. Mais

je crois que ce sont les circonstances qui révèlent les hommes et De Gaulle a été confronté à des événements immenses.

Incarner De Gaulle et sa femme Yvonne exige un casting minutieux. Pourquoi Lambert Wilson et Isabelle Carré vous semblaient-ils les plus représentatifs et les plus légitimes ?

Ce sont avant tout deux très grands comédiens et j'ai pu tout au long du tournage mesurer ce qu'ils apportaient au film, de densité, de justesse et de sensibilité.

Je crois que si Lambert Wilson avait refusé, le film n'aurait peut-être pas existé car il possède beaucoup de caractéristiques liées au personnage, à commencer par la taille, le charisme. Il a aussi le goût des personnages historiques, romanesques et n'a pas peur de construire, de se transformer.

Isabelle Carré a été la première comédienne que j'ai approchée pour jouer Yvonne De Gaulle et je suis si heureux qu'elle ait dit « oui ». Elle a la vaillance, l'énergie, la sensibilité et une forme de discrétion propre au personnage.

Dans votre film, on sent un de Gaulle plus intimiste à la fois sur le plan familial et personnel, avec ses doutes. Est-ce un parti pris ?

Le soutien la Mission Cinéma du ministère des Armées s'est porté sur la sélection de certains décors : l'École militaire, le Musée de la Légion d'honneur et le camp militaire de Sissone. Là, l'équipe déco a été très appuyée par les personnels du camp pour concevoir un champ de bataille après les combats. Par ailleurs, le musée des blindés de Saumur a été aussi sollicité pour la partie chars.



L'avant-première du film *De Gaulle* s'est déroulée à l'amphithéâtre Foch à l'École militaire (Paris), en présence de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, des acteurs principaux (Lambert Wilson et Isabelle Carré) et du réalisateur Gabriel Le Bomin.

Votre filmographie s'intéresse beaucoup à l'histoire et à la politique. Quelles sont vos périodes historiques et vos personnages préférés ? Et pourquoi ?

C'est vrai, en fiction et en documentaire, j'aime aborder l'Histoire et la politique. Mais pas seulement... Je travaille aussi sur d'autres genres, j'ai réalisé des thrillers comme *Insoupçonnable* ou *Tout contre elle* qui vient de recevoir le Lauriers de l'audiovisuel de la meilleure fiction.

Mais c'est vrai que je trouve dans l'Histoire de puissants éléments de récit, des personnages confrontés à des situations conflictuelles, des situations de tensions. J'ai pour l'instant surtout exploré le XX^e siècle mais j'aimerais beaucoup un jour aborder le XIX^e siècle en fiction, il est passionnant.

Je trouve aussi incroyable la période de la III^e République qui est si riche d'innovations, d'inventions dans tous les domaines, d'avancées républicaines...

Quels sont vos projets dans les prochains mois : encore des documentaires historiques et politiques, d'autres biopic ? Sur quels personnages ?

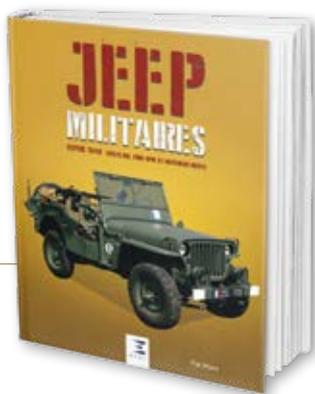
Pour l'heure je n'ai pas encore avancé sur un nouveau projet, je lis, je cherche, j'écris... C'est une période nécessaire, il faut trouver un désir fort pour un sujet, un personnage, une idée.

Quel film rêveriez-vous de réaliser ?

Celui que je n'ai pas encore vu... Je vais d'abord y travailler avant de pouvoir en parler ! ■

LU POUR VOUS NOTRE SÉLECTION

TEXTE : CAPITAINE (R) CHRISTOPHE SOULARD



JEEP MILITAIRES DEPUIS 1940

La Jeep est, sans aucun doute, l'un des véhicules les plus emblématiques de la Seconde Guerre mondiale. Elle a véhiculé les grands hommes de cette période : Eisenhower, Churchill, De Gaulle, Roosevelt... On doit

son invention à l'*American Quatermaster Corps* (QMC) qui a souhaité disposer d'un véhicule qui remplace la moto et le cheval et qui soit à la fois tout terrain, solide, léger, manœuvrable et polyvalent.

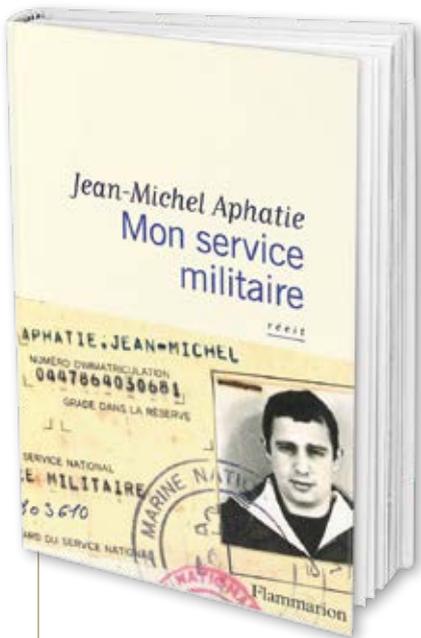
Cent trente constructeurs seront sollicités mais seulement trois furent retenus : American Bantam, Willys-Overland et

Ford. Après différents prototypes et des milliers d'essais, la Jeep standardisée apparaît, en 1941, sous les traits de la Willys MB. L'entrée en guerre des États-Unis après Pearl Harbor accélère sa production. En quatre ans, près de 650 000 Jeep ont été produites.

Ce véhicule quasi mythique a connu également de nombreuses versions et expérimentations parfois non abouties. Ce magnifique ouvrage détaille l'anatomie de la Jeep (châssis, moteur, transmission, sellerie, équipements spécialisés...), constituant ainsi un vade-mecum pour les passionnés en quête de restauration et donne une liste de contacts utiles. ■

Un ouvrage indispensable pour tous les amoureux de véhicules militaires anciens.

AUTEUR : PAT WARE
Éditions E.T.A.I - 39 €



MON SERVICE MILITAIRE

Quand le lecteur referme le livre de 224 pages de l'éditorialiste Jean-Michel

Apathie, il reste partagé entre la résignation et la colère avec une pointe d'ironie et d'agacement. En effet, tout ce que dit le journaliste sur son service militaire, effectué entre le 1er février 1978 et le 1er février 1979, n'est pas faux.

Oui, beaucoup de conscrits ont eu l'impression de perdre douze mois de leur vie dans des tâches subalternes et inintéressantes. Oui, tous les militaires, engagés ou appelés, n'étaient pas tous animés par une foi patriotique chevillée au corps. Il n'en reste pas moins que le jeune Apathie, qui a l'honnêteté de reconnaître qu'il a tout fait pour y échapper, s'est plié à la loi militaire. Et comme s'il existait une justice immanente, le jeune Basque s'est retrouvé à Cherbourg avant de rejoindre quelques mois plus tard Toulon.

On passera sur les appréciations toutes personnelles du journaliste sur l'institution militaire et les membres qui la composent. Il s'en dégage une certaine amertume que l'on prendra finalement pour de la reconnaissance. En effet, ce passage obligé qu'il a effectué à reculons en y prenant parfois un peu de plaisir, aura mis un peu de plomb dans la tête au jeune Apathie, rebelle mais discipliné.

Lui-même le reconnaît : s'il ne l'avait pas fait, il n'aurait pas croisé l'enseigne de vaisseau Giran qui lui a conseillé de passer son bac. Ce qu'il a fait après son service. Il aurait eu alors une toute autre vie. Ringard le service militaire ? Pas si sûr ! ■

Le témoignage du matelot Jean-Michel Apathie a le mérite d'exister. Reste qu'un cas particulier n'a jamais constitué une généralité.

AUTEUR : JEAN-MICHEL APATHIE
Éditions Flammarion - 18 €



SOUS L'UNIFORME DE LA TERREUR

Gaston Erlom, ancien universitaire et spécialiste de l'URSS, nous invite à une plongée au cœur du terrifiant système répressif soviétique. De la création de la Tcheka (ЧК) en

1917, à la mort de Staline en mars 1953, l'auteur recense les différents services qui ont servi l'idéologie marxiste-léniniste au cours de cette période et qui ont semé la terreur parmi la population.

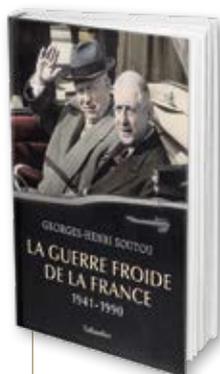
Pour asseoir ce pouvoir, il était nécessaire de faire adhérer le peuple, de gré ou de force. La Commission extraordinaire panrusse de lutte contre la contre-révolution et le sabotage (Tcheka en abrégé) créée par Felix Dzerjinski, se concrétise par la mise en place d'un système concentrationnaire de grande envergure.

Après la guerre civile de 1922, la Tcheka se transforme en Direction politique de l'État (Guépéou - ГПУ) puis en Commissariat du Peuple aux affaires intérieures (NKVD - НКВД). Les Goulags tournent à plein régime, surtout après la mise en place de la Nouvelle économie politique (NEP) et les grandes purges de 1937-1938 qui voient se matérialiser le concept d'autocritique.

Cet ouvrage, qui dissèque les rouages du « hachoir humain », fourmille de documents inédits (insignes, drapeaux, diplômes, cartes postales, photos, organigrammes, uniformes, etc.) et détaille la liste des différents grades de la Sécurité d'État entre 1924 et 1945. ■

Passionnant de bout en bout, l'ouvrage de Gaston Erlom démontre la folie des hommes au nom d'une idéologie funeste et comment cette soif de pouvoir a permis à l'appareil répressif d'atteindre son rendement maximum.

AUTEUR : GASTON ERLOM
Éditions Histoire & Collections - 39,95 €



LA GUERRE FROIDE DE LA FRANCE

Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, Georges-Henri Soutou renoue avec l'un de ses thèmes favoris : la guerre froide entre 1941 et 1990. Dans un volumineux et intéressant ouvrage de plus de 500 pages, il rappelle qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France a mis en place un système sécuritaire à la fois politique militaire et diplomatique, face à l'URSS, grâce à la construction d'une Europe occidentale et à la présence de l'OTAN. C'est une fois la menace allemande écartée en 1948, que le danger soviétique se précise. Notre pays subit alors, en Indochine et en Algérie, les conséquences directes de la Guerre froide. Cependant, on doit à la politique d'indépendance du général De Gaulle d'avoir assis notre propre diplomatie, ne rendant notre pays ni « atlantiste » ni viscéralement antisoviétique.

C'est cette particularité française qui constitue le cœur du sujet de Georges-Henri Soutou qui donne une autre lecture historique des relations internationale de la France dans la seconde partie du XX^e siècle. Il reste à savoir comment notre diplomatie, qui peine encore à se défaire de son héritage historique, va s'adapter aux nouveaux défis qui émergent. ■

Plongeant ses sources au cœur même du Quai d'Orsay, Georges-Henri Soutou démontre le rôle essentiel joué par la France pour éviter la stratégie du pire entre 1941 et 1990.

AUTEUR : GEORGES-HENRI SOUTOU
Éditions Tallandier - 25,90 €



PUISQU'IL FAUT DES HOMMES

1961 : Joseph revient de la guerre d'Algérie. L'accueil à la ferme est plus que mitigé. Si sa mère se réjouit du retour de son fils, son père et son frère Jules sont nettement moins enthousiastes. À vrai dire, les retrouvailles sont glacées. En effet, Joseph cumule les reproches : il est parti quand on avait besoin de lui ; Jules est maintenant en chaise roulante après un accident de vélo ; enfin, Joseph a passé tout son temps à l'arrière. Cependant, il existe un fossé entre la réalité et la perception de cette réalité.

Cette BD traite d'un sujet délicat : celui du retour après une guerre qui, à l'époque, ne disait pas son nom. S'y mêlent de nombreux éléments : la nouvelle vie civile, le regard des autres, le poids des actes, la culpabilité, l'exacerbation des sentiments. Le scénario est sobre et sérieux, le récit poignant et qualitatif. ■

Une bande-dessinée à la fois simple et intelligente qui ne tombe pas dans les clichés de la guerre d'Algérie.

AUTEURS : PHILIPPE PELAEZ ET VICTOR L. PINEL
Éditions Grand Angle - 15,90 €



LÉGIONNAIRES, FRAGMENTS DE VIE

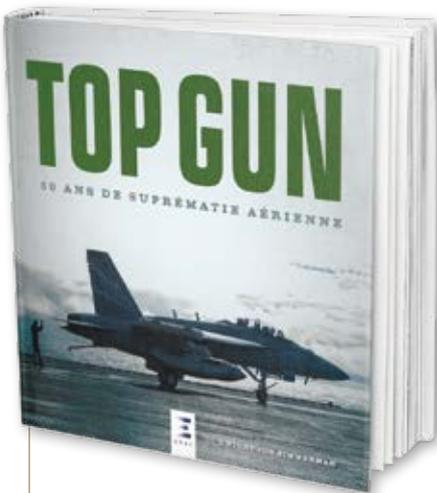
Cet ouvrage est le fruit d'une rencontre : celle de Victor Ferreira et de Pedro Cabanas qui ont effectué leurs classes, à la Légion étrangère, entre juin et septembre 1984. Les deux hommes qui poursuivent leur parcours dans la Légion (18 ans pour l'un et 25 pour l'autre) se sont ensuite suivis à distance, se retrouvant dans le même camp militaire en Bosnie, pendant l'hiver 1996-1997, à quelques kilomètres de Mostar.

Pedro Cabanas se passionne pour la poésie, Victor Ferreira pour la photographie. Presqu'un quart de siècle plus tard, leur idée de travailler ensemble sur un projet commun trouve une concrétisation dans ce recueil très abouti qui parle de la vie, de l'amour, de Paris, des sentinelles, des couchers de soleil, de Noël, des paras, de lassitude, du feu de bois, des enfants de Bagdad et de bien d'autres sujets.

Le livre de poésies et de photographies casse les stéréotypes que tout un chacun peut avoir sur la Légion. Il donne, avec beaucoup d'affection et de tendresse, un véritable sens à l'engagement, à la condition de soldat, à ses rêves, ses doutes, ses envies, ses pensées. ■

Un ouvrage plein de sensibilité qui ravira les amoureux des belles lettres et de la Légion.

AUTEUR : VICTOR FERREIRA ET PEDRO CABANAS
Mareuil Éditions - 16 €



TOP GUN : 50 ANS DE SUPRÉMATIE AÉRIENNE

Avant d'aller voir le second opus de *Top Gun Maverick* qui sort sur les écrans en décembre prochain, replongez-vous dans l'ouvrage que les éditions E.T.A.I ont eu la judicieuse idée de publier. Elles ont demandé à Dwight Jon Zimmerman de retracer l'histoire de cette école d'élite de l'aéronavale américaine.

De son vrai nom, *United States Navy Fighter Weapons School*, Top Gun a passé le cap des 50 ans formant des centaines d'aviateurs hors-pair, parmi lesquelles des femmes.

Si l'auteur s'attarde sur les intéressantes coulisses des deux films dont le premier opus plaça Tom Cruise au sommet de la gloire, il rappelle aussi que le Vietnam fut le véritable berceau de cette prestigieuse école, que cette dernière doit beaucoup en termes de tactique aérienne, aux anciens et aux évolutions technologiques.

Entre histoire, culture, technique et tactique, le livre de Dwight Zimmerman synthétise à merveille cinquante années de suprématie aérienne. ■

Un magnifique ouvrage pour décoller avec les meilleurs et entrer dans la légende !

AUTEURS : DWIGHT JON ZIMMERMAN
Éditions E.T.A.I - 42 €



LES OPÉRATIONS COMMANDOS DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

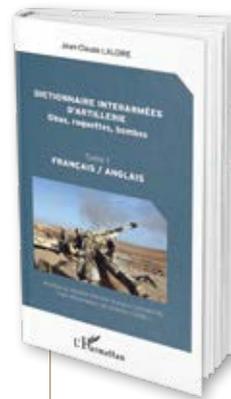
Il est sans doute difficile d'évaluer le nombre d'opérations commandos qui ont pu avoir lieu sur tous les théâtres de la Seconde Guerre mondiale, qu'elles aient été conduites par les Alliés ou les forces de l'Axe et la Résistance.

Avec son talent et sa concision habituels, Dominique Lormier retrace quelques-unes de ces opérations parfois déterminantes, à commencer par celle de Gleiwitz qui donna le prétexte à Hitler d'entrer en guerre contre la Pologne et de déclencher la Deuxième Guerre mondiale.

Cet ouvrage où l'on croise des personnages sortant de l'ordinaire (Francis Massart, Amadeo Guillet, Fred Scamaroni, Philippe Kieffer...) offre un panorama assez complet de cette « guerre dans la guerre » qui connut à la fois des échecs et des succès. ■

Des passionnants récits qui nous replongent dans le feu de l'action.

AUTEUR : DOMINIQUE LORMIERZIMMERMAN
Éditions Nouveau Monde - 9,90 €



DICTIONNAIRE INTERARMÉES D'ARTILLERIE TOME 1 : OBUS, ROQUETTES, BOMBES

Préfacé par le général d'armée François Lecointre, fruit d'une double expérience de linguiste et de militaire, ce dictionnaire est publié en six volumes par les éditions L'Harmattan.

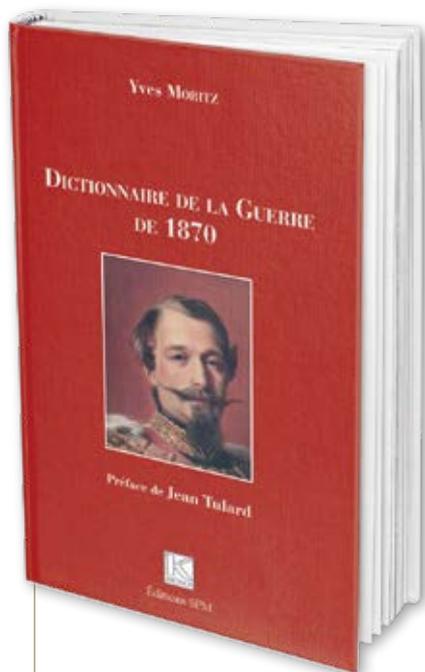
Les trois premiers tomes sont pour la version français-anglais et les trois suivants pour la version anglais-français : tomes 1 et 4 : Obus, roquettes, bombes ; tomes 2 et 5 : Artillerie guidée et NRBC ; tomes 3 et 6 : Topographie et météorologie. Chaque ouvrage est disponible en format papier ou version numérique PDF.

L'ensemble est d'une richesse remarquable en offrant un total de 18 000 mots et expressions d'origine francophone ou anglophone ainsi que près de 9 700 sigles et acronymes. La plupart des entrées sont accompagnées d'un commentaire ou d'une explication, rapprochant ainsi l'ouvrage d'une ressource de type encyclopédique. ■

Une encyclopédie qui s'avèrera rapidement un outil de travail indispensable pour tout traducteur ou tout artilleur.

AUTEUR : LIEUTENANT-COLONEL OLRAT (H) JEAN-CLAUDE LALOIRE
Éditions L'Harmattan - 55 € (les 5 autres volumes à partir de 24,99 €),
version numérique 42,99 €

[recension par l'ANOLir]



DICIONNAIRE DE LA GUERRE DE 1870

Cent cinquante ans après, la guerre de 1870 reste une marque presque indélébile au sein de l'histoire française, ne serait-ce parce qu'elle a conduit à la déclaration de l'Empire allemand au sein de la galerie des Glaces, le 18 janvier 1871, et surtout à l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Le jeu des alliances et l'esprit revancharde de 1870 ont semé les germes de la guerre de 1914-1918.

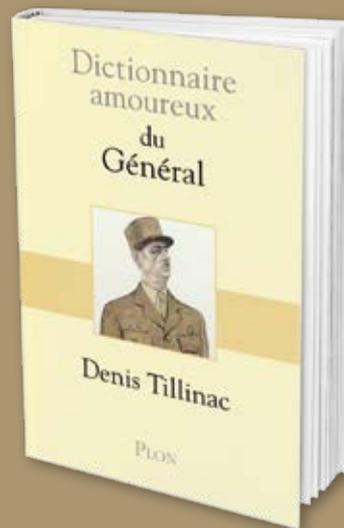
Pour comprendre ce conflit qui précipita la chute de l'Empire de Napoléon III, aiguilla la proclamation de la République et engendra par ricochet la (sanglante) Commune de Paris, le dictionnaire d'Yves Moritz vient à point nommé.

De « *Académie de guerre de Prusse, et de Bavière* » à « *Zouaves* », l'auteur détaille les grands personnages, les batailles, les moyens de communication, les villes, les armes, les acteurs clés de cette guerre déterminante et aussi ceux qui l'ont immortalisée : peintres, sculpteurs, écrivains.

Au détour des pages, le lecteur apprend que quatorze généraux français ont été tués au combat, pourquoi l'Angleterre de la Reine Victoria, marraine du Prince impérial, n'a pas souhaité soutenir la France, comment la dépêche d'Hems a été à l'origine du conflit et pourquoi Bismarck a dit, le 18 janvier 1871 « *Sans léna, pas de Versailles* » ! ■

Un dictionnaire très documenté, didactique et captivant qui célèbre à sa manière le 150^e anniversaire de cette guerre qui chamboula la physionomie géographique et politique de la France.

AUTEUR : YVES MORITZ
Éditions SPM – 22 €



DICIONNAIRE AMOUREUX DU GÉNÉRAL

« Les politiciens avaient raison d'avoir peur de lui : leur métier est de suivre la réalité à la trace,

et souvent à la traîne ; la vocation de l'aventurier est de la faire advenir ». Dans cette phrase qui claque comme un coup de fouet, l'écrivain et ancien journaliste Denis Tillinac résume tout l'amour qu'il porte au général De Gaulle.

Cet amour est immense au point de lui avoir consacré un dictionnaire entier de plus de 450 pages que l'on dévore avec délectation et gourmandise.

Plus qu'un dictionnaire, c'est une ode et presque un Magnificat que Denis Tillinac entonne à l'adresse du soldat et du politique dont on fête, en cette année 2020, le 130^e anniversaire de la naissance, le 80^e anniversaire de l'Appel du 18 juin et le 50^e anniversaire de la disparition. On croise autour de cette immense figure de l'Histoire de France, les portraits finement ciselés d'Élisabeth de Miribel (La Carmélite), de Thierry d'Argenlieu (Le Moine-Soldat), Gaston Palewski (Le Dandy), Maurice Couve de Murville (Le Diplomate), François Mitterrand (Le Florentin), Pierre Messmer (Le Légionnaire), Michel Debré (Le Légiste), Jean Moulin (Le Martyr), d'André Malraux (Le Récitant) et de bien d'autres.

Au-delà des personnages et des situations, partie intégrante de la vie du Général et que l'auteur décrit et analyse avec le lyrisme qu'on lui connaît, c'est également une réflexion sur l'homme et ses actions auxquels il nous invite. Qui était vraiment De Gaulle, qu'a-t-il fait de bien ou de mal et depuis qu'il a rejoint la légende, que restait-il vraiment de lui ? ■

Un livre d'une grande profondeur qui retrace fidèlement la vie trépidante d'un homme qui a marqué son temps et l'Histoire.

AUTEUR : DENIS TILLINAC
Éditions Plon - 25 €

COMMÉMORATION

LES 14 JUILLET 1940

Dimanche 14 juillet 1940 ! Cette année-là, la Fête nationale fut célébrée de deux façons bien différentes, à Vichy par Pétain et à Londres par De Gaulle.

Depuis 1930, la revue et le défilé du 14 Juillet se déroulent « sur l'esplanade des Invalides, le pont Alexandre III, entre les Petit et Grand Palais et les Champs-Élysées jusqu'à la Concorde », indique le site du Gouverneur militaire de Paris^[1].

En 1935, la cérémonie nationale découvre le parcours unique des Champs-Élysées ; un parcours abandonné en 1936 pour celui des années précédentes. En 1937, les autorités décident à nouveau que seule l'avenue des Champs-Élysées servira de parcours et il en sera ainsi jusqu'en 1939. Cette année-là, « ce défilé se voulant une démonstration de force à l'heure de la montée des périls », un fort contingent britannique est présent. Tout doit contribuer à contrarier les ambitions d'Hitler. Malgré cela, et moins d'un an plus tard, Paris devient allemand !

DE LA III^e RÉPUBLIQUE À L'ÉTAT FRANÇAIS

Dans la France occupée, le mois de juillet 1940 marque un tournant. C'est d'abord la loi constitutionnelle du 10 juillet qui vient mettre fin à la III^e République. Un vote de l'Assemblée nationale (réunion de la Chambre des députés et du Sénat en une seule assemblée) rassemblée au Grand Casino de Vichy, donne dans son



La Une du quotidien *Le Petit Journal* daté du 14 juillet 1940.

article unique « tous pouvoirs au Gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. » Ce que l'on surnommait « gouvernement » ou « régime » de Vichy vient de naître.

LE 14 JUILLET À VICHY

L'autre tournant en ce mois de juillet 1940 concerne la Fête nationale. En zone occupée, les Allemands ont fait retirer du calendrier civique la commémoration du 11 Novembre et la célébration du 14 juillet. Il n'y aura donc pas de défilé militaire sur les Champs-Élysées... jusqu'en 1945.

En zone libre, cette journée particulière demeure fériée mais sa symbolique est modifiée par le nouveau régime comme l'indique la Une du quotidien *Le Petit Journal* daté du dimanche 14 juillet 1940. En gros caractères et sur sept colonnes s'étale un titre sans équivoque : « Fête nationale, jour de deuil ».

Juste au-dessous, le ministre de l'Intérieur de l'État français Adrien Marquet dresse les contours de ce premier 14 Juillet sous l'occupation dans un encart intitulé « Hommage aux morts ». Marquet « invite les populations de la métropole et de l'empire à participer avec recueillement aux cérémonies qui marqueront, cette année, d'un signe de deuil, la Fête nationale. C'est vers nos glorieux morts, dignes successeurs des héros de la Grande-guerre que doivent monter nos pensées. C'est vers le chef de l'État, le maréchal Pétain, que doivent aller nos espoirs. La journée du 14 juillet comportera essentiellement une cérémonie aux morts.

^[1] www.gmp.terre.defense.gouv.fr

Le drapeau national sera mis en berne. Une minute de silence sera observée dans les villes et les villages où se trouvent des troupes, la cérémonie sera accompagnée d'un défilé et la sonnerie « aux morts » sera exécutée. Tous les fonctionnaires civils et militaires assisteront à ces manifestations. Partout où les circonstances ne permettent pas de cérémonie, la population marquera, par une attitude

recueillie, la signification particulière que prend, en ces heures douloureuses, la Fête nationale. »

UNE CÉRÉMONIE COURTE

Dans la France de Pétain, le 14 Juillet devient donc un jour de recueillement et de deuil et non plus celui d'une fête nationale, commémorant l'Histoire des libertés fondées et de nos armées victorieuses.

En ce 14 juillet 1940 à Vichy, Philippe Pétain, chef de l'État français et du gouvernement, va présider une courte cérémonie comme le détaille *Le Petit Journal* du 15 juillet 1940 : « Bien que cette journée ait été décrétée journée de deuil, la foule vichyssoise endimanchée s'est répandue de très bonne heure dans les rues », écrit le reporter. La journée commence par une cérémonie religieuse à l'église Saint-Louis.

UNE MESSE SANS ORNEMENT

« C'est à 9 heures précise dans l'église qui n'a reçu aucune ornementation particulière, qu'est célébrée une simple messe dominicale avec chants. Le maréchal, chef de l'État, en tenue kaki, portant comme seule décoration la médaille militaire, se trouve dans l'avant-chœur », poursuit l'article.

Au premier rang de l'assistance, le quotidien signale notamment la présence de Pierre Laval, vice-président du Conseil, et du général Weygand, ministre de la Défense nationale. La messe se termine à 9h40. C'est le moment où les autorités se rendent à pieds place Albert-1^{er}.

« La musique de la Garde républicaine joue la Marseillaise à l'arrivée du maréchal Pétain », puis la « sonnerie «aux morts» déchire l'air. Un grand silence succède au vacarme des vivats ».

Pétain dépose alors une couronne de fleurs au pied du monument aux morts et salue longuement alors que « les drapeaux des sociétés d'anciens combattants qui entourent le monument s'inclinent. »

La cérémonie se poursuit avec le défilé des troupes. « C'est aux accents de Sambre-et-Meuse qu'un peloton de la gendarmerie, un peloton de la Garde républicaine, un escadron de dragons portés, une compagnie de fusiliers marins et un régiment de marche, passent, dans un ordre impeccable devant le maréchal Pétain.

La foule ne cesse de crier : Vive la France ! Vive Pétain », relate encore le quotidien. À Vichy, la cérémonie du 14 Juillet aura duré une heure.



Première page du quotidien *Paris-soir* datée du 15 juillet 1939. Défilé de masse pour tenter d'impressionner l'Allemagne conquérante !

LE 14 JUILLET À LONDRES

Le 13 juillet 1940, le général De Gaulle prend la parole à la BBC dans l'émission *Ici la France*. Son allocution d'à peine plus de deux minutes commence par ces quelques mots : « *Ce soir, veille du 14 juillet, il n'est pas une pensée française qui ne soit pour la France seule.* »

Un peu plus loin, De Gaulle fait référence aux choix du gouvernement de Pétain en rappelant que « *prétendre que la France puisse être et demeurer la France sous la botte d'Hitler et le sabot de Mussolini, c'est de la sénilité ou de la trahison.* »

Dans la dernière partie de l'intervention enfin, l'auditeur retrouve la force des Appels lancés au mois de juin, des appels à poursuivre le combat : « *Si donc le 14 juillet 1940 est un jour de deuil pour la patrie, ce doit être en même temps une journée de sourde espérance. Oui la victoire sera remportée. Elle le sera, j'en répons, avec le concours des armes de la France.* »^[2]



© Fondation Charles de Gaulle

Le général De Gaulle passe en revue les premières troupes de la France libre, le 14 juillet 1940, sur Whitehall à Londres. Il est ici devant les légionnaires de la 14^e DBLe. Juste derrière lui, on aperçoit le vice-amiral Muselier et le lieutenant-colonel Magrin-Verneret.

LE DÉFILÉ DE WHITEHALL

Le lendemain, le 14 juillet 1940, le chef de la France libre passe en revue les maigres premières troupes qui l'ont ralliées à Londres. À peine la moitié portent l'arme,

UNE ATMOSPHÈRE DE SYMPATHIE ET D'ESPÉRANCE

Extrait du courrier en date du 15 juillet 1940 adressé par le général De Gaulle à Lord Lloyd, secrétaire d'État britannique pour les colonies, à Londres* :

« *Les fêtes que vous avez organisées pour mes hommes à l'occasion du 14 juillet ont été en tout point réussies et m'ont vraiment beaucoup touché. Cela a été un grand réconfort pour tous ces soldats de passer cette journée dans une atmosphère de sympathie et d'espérance.* »

* in *Lettres, notes et carnets 1940-1941* (tome 3), par Charles De Gaulle, éd. Plon, 1981.

certaines n'ont même pas d'uniformes complets. Se trouvent là quelques centaines de marins, d'aviateurs, de fantasins et de légionnaires de la 14^e DBLe^[3].

Les photographes et reporters pour les actualités filmées capteront les moments forts où De Gaulle qui a revêtu le képi à feuilles de chêne dorées et le pantalon bouffant des officiers de cavalerie, salue cette troupe décidée, fière, au garde-à-vous et présentant arme. Les Londoniens sont venus en grand nombre sur le parcours voir ce général français qui parle à la radio.

La cérémonie dont Churchill a soutenu l'organisation, a lieu sur l'une des artères les plus célèbres de la capitale britannique, là-même où sont honorés les soldats de la Grande Guerre. La revue et le défilé se déroulent entre le cénotaphe de Whitehall et la statue équestre du maréchal Foch au pied de laquelle le général De Gaulle dépose une gerbe. Une inscription toute simple se lit au centre des fleurs : « *Les Français libres* ». Juste derrière De Gaulle se trouvent le vice-amiral Muselier qui fut le premier officier général rallié à la France Libre et le lieutenant-colonel Magrin-Verneret (futur général Monclar), revenu de Norvège avec ses légionnaires.

« LA VRAIE FRANCE »

Ce même jour, un périodique est tout spécialement imprimé pour l'occasion. « *Cinq*

mille exemplaires d'un journal intitulé "14 Juillet" sont parvenus ce matin au camp F. pour y être distribués par les Anglais », se souvient Pierre Béarn^[4]. L'un des articles, écrit par De Gaulle, se termine ainsi :

« *Le 14 juillet fut, jadis, la fête de la nation française. Mais il n'y a plus de fête pour un grand peuple abattu.*

Cette fête, naguère éclatante, cette fête où nos régiments défilaient sous les vivats, où nos avions passaient dans le ciel libre, où nos navires hissaient le grand pavois, cette fête qui faisait s'allumer les lumières, se regrouper la jeunesse, s'épanouir les feux d'artifice, son souvenir même nous est lointain.

Quelques affreuses semaines ont creusé un abîme entre notre présent et notre passé. Qu'ils sont longs les jours de désastres ! (...)

Est-ce à dire que ce 14 juillet de deuil n'aura pour notre peuple aucune signification ? Il faut que ce soit le contraire. Au fond de notre abaissement, ce jour doit nous rassembler dans la foi, la volonté, l'espérance. (...)

Le 14 juillet 1940 ne marque pas seulement la grande douleur de la patrie. C'est aussi le jour d'une promesse que doivent se faire tous les Français. Par tous les moyens dont chacun dispose, résister à l'ennemi momentanément triomphant, afin que la France, la vraie France, puisse être présente à la victoire. » ■



^[2] archivesgouv. sur www.gouvernement.fr

^[3] La 13^e DBLe commandée par le lieutenant-colonel Magrin-Verneret et qui a remporté les batailles de de Bjervik et de Narvik en Norvège au mois de mai 1940, est arrivée en Écosse le 21 juin. Sur 1 619 légionnaires, à peine plus de 800 rallient la France libre, les autres s'embarquent pour le Maroc sous les ordres du général Béthouard. Entre le 1^{er} juillet et le 2 novembre 1940, la 13^e DBLe prend temporairement le nom de 14^e demi-brigade de Légion étrangère. Magrin-Verneret a pour adjoint le capitaine Pierre Koenig, futur maréchal.

^[4] *De Dunkerque en Liverpool : journal d'un quartier-maître*, par Pierre Béarn, éd. Gallimard, 1941.



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DE LA QUATRIÈME GÉNÉRATION DU FEU

Question écrite n° 24683

26 novembre 2019 - M. Michel Larive attire l'attention de Mme la ministre des Armées au sujet de la nécessité de créer une journée nationale du souvenir de la quatrième génération du feu.

Il existe aujourd'hui onze journées mémorielles nationales, mais aucune ne concerne les soldats tombés au cours des nombreuses opérations extérieures (Opex) menées par la France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Or le bilan humain des différentes opérations militaires françaises, que ce soit au Liban, au Tchad, en Afghanistan, en ex-Yougoslavie ou ailleurs, s'élève tout de même à 686 morts au combat. Actuellement ce sont plus de 15 000 soldats français qui sont positionnés en Opex autour du globe.

Les associations mémorielles demandent depuis des années qu'une telle journée nationale soit instaurée, soit le 23 octobre, pour rendre honneur au 58 parachutistes français des 1^{er} et 9^e RCP tués lors de l'attentat dit de « Drakkar » au Liban en 1983, soit le 29 mai, journée internationale des Casques bleus.

La Fédération nationale des anciens des missions et opérations extérieures, qui se réjouit de l'inauguration d'un monument national à la mémoire des soldats morts pour la France en Opex le 11 novembre 2019, vient d'adresser au président de la République une demande allant dans ce sens.

En 2013 fut déposée une proposition de loi « visant à établir une journée nationale du souvenir de la quatrième génération du feu », enregistrée à la Présidence le

5 décembre 2013 sous le numéro 1605. Il souhaiterait savoir si elle accepterait de proposer ou de soutenir une proposition similaire.

Réponse publiée le 18 février 2020

La mémoire des militaires morts pour la France en opérations extérieures (OPEX) est honorée chaque année à l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre. En effet, la loi n° 2012-273 du 28 février 2012 fixant au 11 Novembre la commémoration de tous les morts pour la France a fait de cette date, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la victoire et de la Paix, la journée d'hommage à tous les morts pour la France, sans pour autant que cet hommage n'ait vocation à se substituer aux autres journées de commémoration nationale.

Il s'agit, alors que tous les témoins du premier conflit mondial ont disparu, d'honorer tous ceux qui ont donné leur vie en accomplissant leur devoir pour leur pays. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des morts pour la France tombés pendant et depuis la Première Guerre mondiale qui s'exprime aujourd'hui, particulièrement ceux décédés en opérations extérieures.

Il est précisé que lors de la cérémonie nationale du 11 Novembre présidée par le président de la République, à l'Arc de Triomphe, le ou les noms des militaires « morts pour la France » au cours de l'année, ainsi que leur portrait photographique sont diffusés sur les écrans géants placés de part et d'autre du monument.

Par ailleurs, la garde et l'emblème de chacune des unités déplorant des « morts pour la France » en cours d'année participent à la cérémonie. Ces formations sont mises à l'honneur dans le dispositif militaire, puisqu'elles sont placées sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe et saluées par le président de la République. En outre, les familles de ces soldats sont invitées à assister à cette manifestation nationale. À cette occasion, le chef des armées vient à leur rencontre et s'entretient avec elles.

Il est rappelé que chaque année, à l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre, un message signé de l'autorité ministérielle en charge des anciens combattants est adressé à l'ensemble des préfets afin qu'il soit lu lors des cérémonies mémorielles organisées par les villes et villages de notre pays. Ce message est désormais complété par la mention de l'identité des militaires « morts pour la France » en cours d'année.

Les journées de commémoration permettent de diffuser à un large public la mémoire des grands événements de notre histoire. Elles favorisent la transmission intergénérationnelle de valeurs d'honneur et de courage défendues par les anciens combattants au cours des conflits auxquels la France a participé.

La quatrième génération du feu mérite la considération qui s'est attachée à ses aînés, et l'hommage à ses victimes doit être similaire à celui rendu aux « morts pour la France » des autres conflits. C'est la raison pour laquelle la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées n'est pas favorable à cette proposition. ■

INTERACTIVITÉ avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

www.unor-reserves.fr

MENU > [Revue Armée & Défense]
 PUIS > [Découvrir notre revue]
 et [Les + de ce numéro]



À QUAND DES ESR EN TÉLÉTRAVAIL ?

La crise sanitaire que nous venons de vivre et le confinement qui lui était lié, a imposé à beaucoup de salariés de continuer leur activité par l'entremise du télétravail. Cette pratique qui était jusqu'alors peu usitée en France s'est quasi généralisée en l'espace de quelques semaines, et dans de nombreux exemples en seulement quelques jours. On parle d'un volume de 40 % de télétravailleurs durant les mois de mars et avril qui ont ainsi permis à l'économie de continuer à exister !

Des entreprises ont réussi à poursuivre leur activité sans qu'un seul de leurs employés, ou presque, ne soit présent sur le site habituel. La réactivité des entreprises et des salariés a été assez exemplaire.

C'est sans aucun doute l'un des enseignements que nous pouvons tirer de cette expérience forcée.

Au ministère des Armées, les moyens se sont également organisés. Dans certains états-majors, la généralisation à la Solution de mobilité de l'Intradef, communément appelée Smobi, a pu s'étendre à différents échelons de la hiérarchie. Elle était jusqu'à essentiellement limitée au haut commandement et prioritairement aux courriels sur smartphones. L'accès au réseau et à la messagerie a ainsi pu être mis à la portée de ceux chargés de la continuité des activités.

Comme dans le secteur privé, les repères ont bougé en quelques jours ; les mentali-

tés ont évolué et les bonnes décisions ont été prises. Le terrain commande et le soldat a su, comme on lui a appris, s'adapter. Le travail en mobilité – comme on appelle le télétravail dans les armées – a permis de franchir une nouvelle étape dans les modes fonctionnements. Des murs sont tombés et, à n'en pas douter, le matériel ainsi déployé et les nouvelles méthodes de travail éprouvées vont faire bouger les lignes.

Qu'on les appelle « télétravail » ou « travail en mobilité », ces expériences doivent nous encourager à réfléchir à de nouveaux cadres de travail, à de nouvelles solutions. Et cette réflexion doit aussi s'étendre au personnel de la réserve opérationnelle. Combien d'entre nous ont dû se contraindre à l'annulation de nos missions (notamment en état-major) lors du confinement alors que nous aurions pu continuer à servir si nous avions été dotés de la solution Smobi ? Ou tout simplement si le télétravail était prévu dans le Code de défense ?

Et de manière générale, combien d'entre nous, spécialistes dans un domaine particulier, ont été confrontés aux diminutions des jours de convocation, l'organisme employeur ne pouvant assumer financièrement les déplacements et l'hébergement d'un réserviste domicilié trop loin ? Combien d'unités et combien de réservistes ont dû renoncer ?

Nous avons abordé le sujet du télétravail au profit des réservistes, il y a deux numéros, avec général de brigade Walter Lalubin, chef de la division interarmées des réserves, délégué interarmées aux réserves (DIAR). Voici qu'elle avait été sa réponse :

« L'agilité offerte par le numérique et la digitalisation des processus pose effectivement de nombreuses questions sur les services rendus par les réservistes. Le télétravail est un moyen décrit dans le code du travail et soumis à des conventions internes à chaque entreprise qu'il me paraît délicat d'inclure tel quel dans le Code de la défense. Cependant, un réserviste sous statut militaire est en position de service auprès d'un employeur qui définit les modalités d'exécution d'une mission. Dans ce cadre hiérarchique clair, l'employeur possède une autonomie forte. »

On peut espérer qu'au regard des récents événements, le travail en mobilité des réservistes ne sera plus soumis à la seule autonomie de l'employeur militaire. Celui-ci est-il seulement au courant qu'il dispose de cette liberté de décision sur cet aspect précis des convocations ? Cela devrait effectivement faire l'objet d'une réflexion poussée et d'une réglementation adaptée comme le suggère notre lecteur. À l'époque du tout numérique, ce pourrait aussi être un levier non négligeable pour fidéliser une population jeune et mobile qui souhaite s'engager dans la réserve. ■

Lieutenant (R) Matthieu

INTERACTIVITÉ avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

www.unor-reserves.fr

MENU > [Revue Armée & Défense]
PUIS > [Découvrir notre revue]
et [Les + de ce numéro]



Communiqué aux associations

Votre adhésion permet à l'UNOR d'agir pour la cause des réserves et de vous en informer.

Soutien individuel des officiers de réserve en associations affiliées

2020 ⁽³⁾

Activités : 11 €

Communication : 18 €

Jeunes officiers de réserve en association

Recevez *Armée & Défense* pendant 3 ans pour le prix d'un abonnement annuel (18 €).

Consultez votre AOR



www.unor-reserves.fr

Le site Internet de l'UNOR

- toute l'actualité de la réserve opérationnelle et citoyenne
- l'actualité de la CIOR
- le réseau associatif dans toutes les régions, dans les DROM-COM et à l'étranger
- une source documentaire sans cesse enrichie
- les photos des grands moments de la réserve et de la Défense
- la Défense et le monde combattant
- Le portail des associations des réservistes Terre, Mer, Air, Gendarmerie, SSA, SEA, et SGA

INTERACTIVITÉ
avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.

www.unor-reserves.fr

MENU > [Revue Armée & Défense]
PUIS > [Découvrir notre revue]
et [Les + de ce numéro]

Bulletin d'abonnement ⁽¹⁾

Changement d'adresse ⁽²⁾

Nom

(lettres CAPITALES, une lettre par case, une case entre deux mots)

Prénom

Adresse complète

Numéro - Résidence (RES) - Bâtiment (BAT) - Escalier (ESC) - Appartement (APP),
Rue - Avenue (AV) - Boulevard (BD) - Chemin (CH) - Lieu-dit (LD) - Boîte postale (BP)

Code postal

Commune - Pays et/ou secteur postal

■ Règlement par chèque bancaire

■ Bulletin et chèque de règlement à libeller et à expédier à :

Armée & Défense - UNOR - 12 rue Marie-Laurencin - 75012 Paris (France)

Tarif ⁽³⁾ pour 1 an	France	Etranger	Prix au numéro
Abonnement individuel	20 €	22 €	8 €

Signature

⁽¹⁾ Cochez la case souhaitée.

⁽²⁾ Changement d'adresse : joindre votre dernière étiquette Armée & Défense ou

⁽³⁾ Décision de l'assemblée générale de l'UNOR de novembre 2014.

numéro abonné date effective du changement d'adresse





ENGAGÉS
POUR TOUS
CEUX QUI
S'ENGAGENT

A photograph of a woman with dark hair, wearing a grey sweater, hugging a young child with blonde hair tied in a ponytail. The woman has her eyes closed and a gentle smile, conveying a sense of care and support. The background is softly blurred, showing what appears to be a window with light coming through.

FACE AUX COUPS DURS, ON EST TÉGO.

Pour les membres de la communauté Défense-Sécurité,
Tégo mobilise un réseau d'entraide et d'accompagnement social
disponible à chaque instant.

Suivez-nous sur www.tego.fr